

LISTE DES ABREVIATIONS

ALBI: Ambatovy Local Business Initiative

BAD : Banque Africaine de Développement

BCM : Banque Centrale de Madagascar

BCMM : Bureau des Cadastres Minier de Madagascar

CEA : Commission Economique pour l'Afrique

CFA : Centre de Formation Agricole

CGIM : Commission sur les Grands Investissements Miniers

CNUCED : Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement

COFACE : Compagnie Française d'Assurance du Commerce Extérieur

DCPM : Document Cadre de Politique Minière

EDBM: Economic Development Board of Madagascar

EIE : Etude d'Impact Environnemental

EPIC : Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial

ESIA : Evaluation des Impacts Sociaux et Environnementaux

IDE : Investissement Direct Etranger

IGM : Institut de Gemmologie de Madagascar

ITIE : Initiative sur la Transparence des Industries Extractives

LGIM : Loi des Grands Investissements Miniers

MAP : Madagascar Action Plan

NPI : Nouveaux Pays Industrialisés

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONU : Organisation des Nations Unies

PEE : Plan d'Engagement Environnemental

PGRM : Programme de Gouvernance des Ressources Minérales
PIB : Produit Intérieur Brut
PME : Petite et Moyenne Entreprise
PMME : Petites Micro et Moyens Entreprises
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
PPA : Parité Prix Pouvoirs d'achat
PRISMM : Projet de Renforcement Institutionnel du Secteur Minier Malgache
PRSM : Projet de Reforme du Secteur des Mines
QMM : Quit Madagascar Minerals
R&D : Recherche et Développement
RSE : Responsabilité Sociale et Environnementale
SFI : Société Financière Internationale
XOF : Franc CFA Burkinabé

LISTE DES ENCADRES

<u>Encadré n°1</u> : Les grands changements du code minier par rapport à l'ancien code en 1999-----	p.45
<u>Encadré n°2</u> : les principales modifications du code minier en 2005 -----	p.46
<u>Encadré n°3</u> : Engagement 6 Défi 7 du MAP 2007-2012 : PROJETS ET ACTIVITES PRIORITAIRES -----	p.48

LISTE DES FIGURES

<u>Figure n°1</u> : Encours des apports d'IDE en 2000 -----	p.27
---	------

LISTE DES TABLEAUX

<u>Tableau n°1</u> : Certaines principales ressources minières de l’Afrique en 2005 (CEA et Union africaine, 2008) -----	p.26
<u>Tableau n°2</u> : Brève représentation de Madagascar entre 2007 et 2011 -----	p.41
<u>Tableau n°3</u> : Entrées nettes d’IDE entre 2003- 2012 -----	p.49
<u>Tableau n°4</u> : Flux d’IDE par branche d’activité -----	p.50
<u>Tableau n°5</u> : Chiffre d’affaires, Valeur ajoutée et Emploi générés par les entreprises d’IDE (2006-2010) -----	p.54
<u>Tableau n°6</u> : comparaison entre petite et grande mine -----	p.62

LISTE DES ANNEXES

<u>Annexe n°1</u> : Rapport du « Sommet mondial pour le développement durable » de Johannesburg – organisé en 2002 par l’Organisation des Nations unies (ONU) - paragraphe 46 : secteur minier -----	p.27
<u>Annexe 2</u> : Comparaison des différents types de permis -----	p.45
<u>Annexe 3</u> : Diagramme des flux de paiements entre les Sociétés minières et l’administration de Madagascar (conforme au Code Minier) -----	p.58

SOMMAIRE

PARTIE I: Approche théorique de la relation entre Investissement direct étranger et Développement

Chapitre 1 : Analyse théorique des apports positives des IDE sur le Développement

Section 1 : La théorie du double déficit

Section 2 : Les effets directs

Section 3 : Les effets indirects

Section 4 : Les transferts technologiques

Section 5 : La concurrence

Chapitre 2 : Une vision contraignante sur les effets des IDE

Section 1 : Un mécanisme de la concurrence néfaste

Section 2 : Un transfert technologique conditionné

Section 3 : Un effet d'entraînement non systématique

Section 4 : Un manque à gagner en termes de recette fiscale

Section 5 : Une sortie de capitaux et un rapatriement des bénéfices

Chapitre 3 : L'IDE dans le secteur minier

Section 1 : Brève historique des IDE dans le secteur minier des pays en développement

Section 2 : Les avantages des IDE dans le secteur minier

Section 3 : Les inconvénients d'une industrie minière

PARTIE II : Etude de cas : cas de Madagascar

Chapitre 1 : Situation économique des IDE à Madagascar

Section 1 : La situation économique de Madagascar

Section 2 : La politique minière et tendance récente des IDE à Madagascar

Chapitre 2 : IDE dans le secteur minier à Madagascar

Section 1 : Secteurs miniers, atouts pour la relance économique de Madagascar

Section 2 : Secteurs miniers, obstacles pour le Développement de Madagascar

Chapitre 3 : Recommandations

INTRODUCTION

Pour l'économie nationale, la croissance est une augmentation sur une longue période du produit intérieur brut réel par tête¹. On entend par produit national brut, l'agrégat regroupant l'ensemble des biens et services produits sur le territoire national quelle que soit la nationalité des producteurs. La croissance se diffère du développement car elle est une notion quantitative mesurant l'évolution de l'économie d'un pays. Une des sources de la croissance est le secteur minier. Le secteur minier regroupe les entreprises exerçant la même activité principale qui est ici l'extraction minière. Les industries minières dans les pays en développement, se présentent souvent sous formes d'Investissement direct étranger. Un Investissement Direct Etranger désigne un investissement qui vise à acquérir un intérêt durable dans une entreprise implantée dans un pays autre que celui de l'investisseur, le but de ce dernier étant d'influer effectivement sur la gestion de l'entreprise en question². Les Investissements directs étrangers peuvent prendre plusieurs formes dont la joint-venture, les licences ainsi que la fusion- acquisition, mais pour notre part, c'est l'IDE sous forme d'implantation Greenfield qui nous intéresse. En effet, les industries minières, notamment ceux dans les pays en développement, sont des entreprises créées par une entreprise mère multinationale et implantées dans un pays autre que le pays d'origine. D'après le rapport de la CNUCED dans le *Rapport sur l'investissement dans le monde* en 2007, les stocks d'IDE ont connu une croissance particulièrement rapide en Afrique et en Amérique latine, entre 1995 et 2005. Pourtant, des pays en développement abritant des industries minières sont encore pauvres. Le cas de Madagascar en est une référence.

C'est dans cette optique que nous allons développer une « étude sur la contribution des industries minières à la croissance économique des pays sous développés : cas de Madagascar » axée surtout sur les effets des IDE pour le pays d'accueil. Ainsi, nous allons essayer de répondre dans quelles mesures les IDE dans le secteur minier pourraient-ils mener à un développement pour le pays d'accueil.

¹ Lexique, « Economie », 5^{ème} édition, Edition Dalloz, 1995

² CHESNAIS François, « La mondialisation du capital », Edition SYROS, 1994

L'analyse du sujet se fera en deux parties. D'abord, nous allons avancer une étude théorique sur les apports des IDE en général ainsi que ses inconvénients. Ce qui constituera nos deux premiers chapitres. Dans le dernier chapitre, il est de notre intérêt d'explicitier les enjeux des IDE dans le secteur minier pour le développement du pays d'accueil. Dans la seconde partie, le cas des IDE dans le secteur minier à Madagascar sera mis en exergue et analysé, et par la suite, des recommandations seront avancées.

Rapport-Gratuit.com

**PARTIE I : APPROCHE THEORIQUE DE LA
RELATION ENTRE INVESTISSEMENT
DIRECT ETRANGER ET
DEVELOPPEMENT**

Le développement est, selon P.BAIROCH, « le changement social, économique, technologique, institutionnel liés à une augmentation du niveau de vie, et à une évolution technologique et à une organisation »³. Un processus de développement doit ainsi passer par des étapes et surtout conditionné par une croissance. Un développement peut avoir des relations entre les différents agrégats économiques mais dans cette première partie nous traiterons la relation entre IDE et Développement. Pour cela, nous allons essayer de répondre aux problématiques suivantes :

- En quoi un IDE est il un facteur de développement pour un pays ?
- Quels sont les effets d'un IDE par rapport aux secteurs économiques notamment le secteur minier ?

En utilisant une approche théorique, nous analyserons en premier lieu, les effets positifs des IDE sur le développement du pays d'accueil. Ensuite, nous mettrons en avant ses inconvénients, pour en terminer avec une analyse objective des IDE dans le secteur minier.

³ BAIROCH P., « Le tiers-monde dans l'impasse », Idées, N.R.F., 2^{ème} édition, 1983

CHAPITRE 1 : ANALYSE THEORIQUE DES APPORTS

POSITIVES DES IDE SUR LE

DEVELOPPEMENT

La mondialisation et l'internationalisation n'ont pas laissé les pays en développement à l'écart. Au contraire, elles ont incité à une libéralisation, changement culturel et social, voire à une interdépendance des pays. Les pays en voie de développement se sont spécialisés dans l'exploitation des matières premières et les pays développés, se sont de plus en plus forgés dans les produits manufacturés⁴. En vue d'un « rattrapage économique » et suite à une demande élevée en produits miniers par les pays industrialisés et les pays émergents, des politiques d'attractivités des investissements étrangers notamment des IDE ont été adoptées par les pays en développement surtout l'Afrique. De ce fait, nous allons étudier les bienfaits de ces derniers sous cinq angles différents, afin de pouvoir dégager son importance pour le développement du pays d'accueil.

Section 1 : La théorie du double déficit

Le modèle de développement élaboré par Hollis Chenery et son collègue Alan Strout, en 1960, décrit le rôle de l'aide étrangère pour les pays en développement⁵. Leurs hypothèses reposent sur l'insuffisance de l'épargne domestique dans un premier temps, et une insuffisance de devises par la suite⁶. En effet, au début du stade de la croissance industrielle, le taux de formation de capital domestique d'un pays est contraint par une épargne insuffisante, mais dès que la phase d'industrialisation se répand dans l'économie du pays, un problème de disponibilité de devise apparaîtra. Comme le pays aura besoin d'importer des biens d'équipements, des biens intermédiaires et peut être même des matières premières nécessaires pour les entreprises industrielles, plusieurs devises seront indispensables.

⁴ GIRAUD P. N., « L'inégalité du monde - Economie du monde contemporain », Coll. Folio Actuel Inédit, Gallimard, 1996.

⁵ ASSIDON Elsa, « Les théories économiques du développement », Repères n°108

⁶ TOUSSAINT Eric, « Les idées de la Banque mondiale en matière de développement », *site de la CADTM*, 19 mai 2006

La solution avancée par la théorie du double déficit, est que les pays en développement doivent d'une part avoir recours à l'emprunt extérieur et aux investissements étrangers. Et d'autre part, ils devront faire dépendre leur développement de leurs exportations via une insertion dans le commerce mondiale par la promotion de l'exportation, et un abandon des tarifs protectionnistes.

Le manque d'épargne intérieure, nécessaire pour un décollage économique, fait effectivement partie de l'une des caractéristiques des pays du Tiers monde⁷. Le revenu est trop faible pour permettre la formation d'une épargne suffisante pour réaliser les investissements nécessaires à la productivité du travail et à l'augmentation du revenu, ce qui induit à un cercle vicieux⁸. Si l'on se réfère à la théorie du double déficit que l'on vient de faire une brève explication dans le paragraphe précédent, un recours à l'emprunt extérieur serait la solution. L'IDE en est un. Certes, les IDE en étant des apports financiers, sont souvent définis comme une contribution financière aux déficits que peuvent présenter un pays d'accueil⁹. Un IDE permet de compenser le déficit budgétaire d'un pays. Prenons le cas des IDE qui investissent dans le secteur minier, en payant les redevances et ristournes à l'Etat et aux communautés locales, ils permettront de combler le manque de financement public. Ces capitaux vont être ajoutés dans le budget de l'Etat, et lui permettra de financer les dépenses étatiques. En outre, la majorité des entreprises multinationales se partagent le marché international. En investissant et en produisant dans un pays, la plupart des produits obtenus seront tous destinés à l'exportation. Promouvoir l'exportation, selon Chenery et Strout, permet de se procurer des devises qui aideront ces pays à faire face au processus d'industrialisation.

⁷ CAZES Georges, DOMINGO Jean, « Le sous développement et ses critères », Ed. BREAL, novembre 1991

⁸ FONTAINE Jean Marc, « Mécanismes et politiques de développement économique : du big-push à l'ajustement structurel », Edition CUJAS, 1991

⁹ CNUCED, 2005, « Le développement économique en Afrique : Repenser le rôle de l'investissement étranger direct », Nations Unies, New York et Genève

En somme, la théorie du double déficit, préconise le recours à l'investissement étranger pour renflouer le manque d'épargne interne d'une part, et la relance de l'économie sur la promotion de l'exportation d'autre part. L'IDE englobe ces deux caractéristiques et à même de le remplir comme nous l'avons démontré ci-dessus.

Section 2 : Les effets directs

Les apports directs des IDE, peuvent être mis en valeur à travers trois aspects : au niveau du capital humain, au niveau de l'emploi et au niveau de la production.

A. Une amélioration du capital humain :

Le renforcement des capacités humaines est nécessaire au développement industriel. L'écart entre la productivité du facteur travail fait partie de l'une des inégalités entre les pays développés et les pays en développement. Compte-tenu du niveau de compétence élevé nécessaire pour l'industrialisation, les pays africains doivent mettre en valeur leur capital humain¹⁰. L'éducation, la santé et l'acquisition des compétences sont par conséquent indispensables à l'amélioration des capacités de production des pays. Comme le confirme les partisans de la Nouvelle théorie de la croissance endogène, notamment Romer, le capital humain joue un rôle important dans le développement d'un pays¹¹. La stimulation de la croissance peut être permise à travers le développement du capital humain.

La participation des IDE dans l'amélioration du capital humain se définit à travers les nouvelles techniques managériales et organisationnelles pratiquées au sein de l'entreprise multinationale. Un IDE améliore effectivement la formation de capital, des compétences, des capacités d'innovation et des pratiques d'organisation et de gestion. Ainsi, il y aura une augmentation de la productivité du facteur travail, au sein de l'entreprise (apprentissage par la pratique des travailleurs). A cela s'ajoutent les améliorations lorsque la main-d'œuvre se

¹⁰ Nations Unies, Commission de l'Union Africaine, 7 mars 2013, « L'industrialisation au service de l'émergence de l'Afrique », document de synthèse

¹¹ GUELLEC D. et RALLE P., « Les nouvelles théories de la croissance », Edition La Découverte, 1997.

déplace vers d'autres entreprises et lorsque certains salariés créent eux-mêmes leur entreprise¹².

B. Des effets sur l'emploi :

La lutte contre le chômage est très importante pour un pays, tout comme, dans le contexte économique de 1929, où un fort taux de chômage s'est amplifié. J.M.Keynes a élaboré un circuit économique visant à résoudre le problème du chômage et à effectuer une politique de relance¹³. Il a mis en exergue l'importance de la création d'emplois pour un pays et cela à travers la relance de la demande. Une amélioration de la demande effective, qui est la demande anticipée par les entrepreneurs, permet de mettre en œuvre un certain niveau de production (la production effective) et donc d'emploi (qui tend vers le plein-emploi).

Une des caractéristiques des pays en développement est l'existence d'un taux de chômage élevé qui est souvent un obstacle pour le développement d'un pays¹⁴. Une implantation d'une entreprise multinationale dans un pays en développement serait une solution à ce problème. En effet, si l'on se réfère au circuit économique de Keynes, par une anticipation de la demande du bien qu'ils vont exportés dans le marché mondial, ces entreprises multinationales auront un niveau de demande pratiquement élevé surtout si l'on parle de demande en produit minier (exemple d'un IDE dans le secteur minier), ce qui leur permet d'embaucher le niveau d'emploi y afférent. Dans un pays moins avancé, le niveau de création d'emploi engendré par un IDE est considérable. Ces emplois, offrent aux pays ainsi qu'à ces habitants (les acteurs économiques : ménages, entreprises et Etat plus précisément) une source de revenus (se répandant par l'effet multiplicateur de revenu).

¹² OCDE, 2002, « L'investissement direct étranger au service du développement : optimiser les avantages, minimiser les coûts », Synthèse, OCDE, Paris

¹³ KEYNES John Maynard, « Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie », traduit de l'anglais par Jean- de Largentaye, Livres I, II et III, Editions Payot, Paris 1942

¹⁴ OCDE, 1995, « Investissement direct étranger, échanges et emploi », OCDE, Paris

C. Un accroissement de la production :

Une croissance est l'augmentation généralisée de toute la production dans tous les secteurs de l'économie et pendant une période donnée. Ainsi, la production est un agrégat important afin de connaître une croissance. Un IDE prend part à cette amélioration de la production. Cette contribution, est le résultat de l'amélioration du capital humain et l'existence de l'innovation grâce au Recherche et Développement (R&D) effectuée par l'entreprise multinationale. En effet, les progrès techniques entraînés par la R&D induisent une amélioration du gain de productivité qui sera une source d'économie d'échelle pour l'entreprise. Mais encore, toutes les améliorations du capital, grâce aux IDE, permettent aussi la production de nouveaux produits, favorable pour la plupart des pays en développement car ces derniers présentent un problème non diversification des produits. L'Afrique notamment s'est spécialisée dans l'exportation de produits alimentaires¹⁵. Ce qui a entraîné un faible profit des pays africains lors du commerce mondial.

Section 3 : Les effets indirects

La présence des entreprises multinationales peut également avoir des effets économiques indirects potentiels pour le pays d'accueil. D'un côté, des effets de liaison en amont et en aval et de l'autre côté un effet d'entraînement par les démonstrations, imitations et diffusions.

A. Effet de liaison en amont et en aval :

Les échanges économiques engendrés par la production industrielle sont plus marqués que dans n'importe quels autres secteurs. Chaque nouvelle entreprise créera de nouveaux débouchés et attirera de nouvelles ressources. En amont, en offrant des débouchés aux producteurs locaux (matières premières) et en suscitant de nouvelles entreprises

¹⁵ CEA, Union Africaine, 2013, « Tirer le plus grand profit des produits de base africains : l'industrialisation au service de la croissance, de l'emploi et de la transformation économique », Rapport économique sur l'Afrique, CEA, Addis-Abeba, Éthiopie

(développement de secteur de réparation mécanique, industrie d'approvisionnement). En aval, en diversifiant la base productive domestique et en suscitant de nouveaux investissements¹⁶.

A partir des effets d'entraînements en amont et en aval, les retombées économiques des IDE peuvent être diffusées dans tous les secteurs économiques de l'économie du pays d'accueil¹⁷. Les entreprises locales dont la plupart sont des entreprises privées qui sont des sous-traitants et des fournisseurs bénéficient des apports technologiques, d'une hausse de la production par l'augmentation de la demande, d'un enrichissement de compétences et de savoir faire et des infrastructures émanant de l'entreprise multinationale. Ainsi, par des effets d'apprentissage induisant à des économies d'échelle, ces entreprises locales peuvent anticiper une augmentation de leur production favorisant leur croissance. Par contre, les apports en aval se présentent comme dans le cas des IDE sous forme de fusions et d'acquisitions. Puisque, en achetant une entreprise « A », l'entreprise multinationale fusionne avec celle-ci et les clients de cette entreprise « A » verront les produits de celle-ci améliorés.

L'implantation de l'entreprise multinationale dans le pays d'accueil suscite de multiples effets positifs indirects aux entreprises et/ou firmes locaux notamment ceux en relation directe avec cette entreprise multinationale. Mais la question est : comment les entreprises locales arrivent-elles à capter, adopter et diffuser à leur tour les bienfaits des IDE ? – C'est le processus de Démonstration- Imitation – Diffusion.

B. Effet d'entraînement par le processus de démonstration – d'imitation – et de diffusion :

Souligné par Blomström, le transfert de connaissances peut prendre plusieurs formes¹⁸. D'abord, les firmes multinationales jouent le rôle de « démonstrateur stimulant » pour les entreprises locales. En s'implantant dans le pays, l'entreprise multinationale par ses fonctions

¹⁶ FONTAINE Jean Marc, « Mécanismes et politiques de développement économique : du big-push à l'ajustement structurel », Théories économiques, Edition CUJAS, 1991

¹⁷ CNUCED, 2007, « Rapport sur l'investissement dans le monde 2007, Sociétés transnationales, industries extractives et développement », Nations Unies, New York et Genève

¹⁸ CEA, Union Africaine, 2011, « Ressources minérales et développement en Afrique », Rapport du Groupe d'études international sur les régimes miniers de l'Afrique, CEA, Addis-Abeba (Éthiopie)

de productions modernes, effectue des effets de démonstrations pour les entreprises locales. L'apprentissage s'effectue ici par l'observation.

La transmission des connaissances peut aussi s'opérer à travers l'imitation et la copie des technologies, des méthodes de gestion et d'organisation susceptibles d'améliorer l'efficacité de la production. Selon Rodrik, Görg et et Greenwayles, les IDE dans le secteur manufacturier favorisent particulièrement ce type de transfert¹⁹. Après les avoirs maîtrisés, ces entreprises locales peuvent aussi les diffuser à leur tour à d'autres entreprises ou firmes locales, n'ayant souvent aucun lien direct avec la firme multinationale implantée dans le pays. Les uns et les autres constituent un enchaînement logique et généralisé et le développement pourrait être atteint par le pays d'accueil.

Ces investissements peuvent être précieux pour les pays d'accueil à faible revenu, où l'absence de nouvelle technique de production et le manque d'infrastructure sont des obstacles majeurs au développement économique et social.

Section 4 : Les transferts de technologies

La technologie tient un rôle capital, dans les étapes d'industrialisation²⁰. Certes, appuyé par la théorie évolutionniste de Rostow (1956), les avancés technologiques, source d'industrialisation rapide est nécessaire pour le décollage économique des pays en développement²¹. Rostow avance l'idée que pour pouvoir atteindre l'état de développement, chaque pays doit passer par cinq étapes. Une société traditionnelle agricole avec un progrès technique nul. Puis, les conditions préalables aux changements se mettent en place et l'idée de progrès technique fait son apparition en même temps que s'accroisse le taux d'épargne.

¹⁹ CNUCED, 2005, « Le développement économique en Afrique : Repenser le rôle de l'investissement étranger direct », Nations Unies, New York et Genève

²⁰ FORAY D. et C.FREEMAN, « Technologie et Richesse des Nations », *Economica*, 1992.

²¹ FONTAINE Jean Marc, « Mécanismes et politiques de développement économique : du big-push à l'ajustement structurel », *Théories économiques*, Edition CUJAS, 1991

Ensuite, il y a la phase de décollage où les taux d'épargne et d'investissement s'accroissent considérablement et l'on passe à une croissance autoentretenu, nécessitant une intervention de l'Etat. Puis, il y a la phase de maturité qui est la diffusion de la technologie à l'ensemble des activités et la diversification de la production. Et enfin, l'avènement de la consommation de masse avec l'accession d'une nombreuse classe moyenne à la consommation de biens durables. Cette théorie met en évidence le rôle de l'industrialisation qui est un facteur de développement, pouvant sauver les pays pauvres risquant de se trouver coincer dans la Trappe de la pauvreté (selon l'expression de Leibenstein) où le revenu trop faible ne permet pas la formation d'une épargne suffisante pour réaliser des investissements et augmenter la productivité du travail²².

Ainsi, un transfert de la technologie existe et est occasionné par les firmes multinationales. La technologie de la filiale se diffuserait vers les entreprises locales à travers des externalités positives (ou "spillovers" selon la terminologie de Blomström)²³. La technologie et la productivité des firmes domestiques s'améliorent lorsque les firmes étrangères entrent dans l'économie et apportent des technologies nouvelles, procurent l'assistance technique à leurs partenaires locaux et forment les travailleurs et les managers qui seront engagés ultérieurement par les firmes locales. De même, les firmes locales seront obligés à opérer plus efficacement et à introduire de nouvelles techniques de production, de nouvelles technologies afin d'assurer leur compétitivité face aux filiales implantées dans leur pays. Ces externalités positives sont souvent désignées sous le nom de "productivity spillovers"²⁴.

²² FONTAINE Jean Marc, « Mécanismes et politiques de développement économique : du Big-push à l'ajustement structurel », Théories économiques, Ed CUJAS, 1991

²³ BOUOUIYOUR Jamal, TOUFIK Saïd, 2007, « L'impact des investissements étrangers et du capital humain sur la productivité des industries manufacturières marocaines », Revue Région et Développement n° 25-2007

²⁴ BOUOUIYOUR Jamal, TOUFIK Saïd, 2007, « L'impact des investissements étrangers et du capital humain sur la productivité des industries manufacturières marocaines », Revue Région et Développement n° 25-2007

En d'autres termes, les IDE ont un rôle important pour remédier à des contraintes technologiques risquant d'entraver le processus de développement d'une entreprise et même d'un pays, spécialement aux premières étapes du développement.

Section 5 : La concurrence

Les effets des firmes multinationales à stimuler la concurrence se traduisent par des externalités horizontales. Elles résultent des effets de démonstration et d'impact concurrentiel d'une firme étrangère sur des firmes domestiques actives dans le même secteur²⁵. Les effets des IDE sur la concurrence se présentent dans l'augmentation du niveau de compétitivité. Cette amélioration du niveau de la compétitivité se traduit par une meilleure productivité, une baisse des prix, et une affectation plus efficiente des ressources²⁶.

Les firmes multinationales ont la capacité de renforcer la concurrence au sein d'une branche d'industrie faisant référence à un ensemble d'entreprises ou d'éléments d'entreprise produisant le même type de biens. Ils peuvent contribuer à encourager l'efficacité économique par l'abaissement des coûts de production, l'innovation et le progrès technique. En d'autres termes, les IDE favorisent la concurrence par l'augmentation du niveau de compétitivité des autres entreprises locales²⁷. Ce processus de concurrence engendré par l'entreprise multinationale peut ainsi conduire à une sélection naturelle des entreprises (locales) les plus performantes, et à l'émergence d'une nouvelle offre de produits, voire à une amélioration et extension des produits vendus dans le pays, une situation favorable pour l'économie.

²⁵ MAINGUY Claire, RUGRAFF Eric, 1^{er} au 3 février 2012, « De la connaissance des IDE chinois et de leur effets en Afrique Subsaharienne », Colloque international du GEMDEV, UNESCO, Paris

²⁶ OCDE, 2002, « L'investissement direct étranger au service du développement : optimiser les avantages et minimiser les coûts », synthèse, OCDE, Paris

²⁷ NGUYEN Huu Thanh T., HATTAB-CHRISTMANN M. et KECHIDI M., 2010, « Les effets des investissements directs étrangers de plateforme d'exportation sur les industries locales au Vietnam : effet de concurrence et retombées technologiques ». Revue Région et Développement n° 32-2010

En somme, que l'on parle d'un apport en tant que moyen de financement de l'Etat ou d'une amélioration de la balance commerciale du pays d'accueil, les IDE sont nécessaires. Ses apports que ce soient directs : sur l'emploi, sur le développement humain ainsi que sur la production ; ou indirects, les entreprises multinationales peuvent conduire à un développement. Sans oublier les transferts technologiques et les effets de stimulation sur la concurrence nationale, ces entreprises multinationales sont les moyens d'un miracle économique dans les pays d'accueil surtout les pays moins avancés. Mais la question est de savoir pourquoi certains pays en développement, des greniers des IDE n'arrivent-ils pas à se développer tels qu'il a été prouvé dans le chapitre ci-dessus, mais qu'au contraire ils deviennent encore de plus en plus pauvres.

CHAPITRE 2 : UNE VISION CONTRAIGNANTE SUR

LES EFFETS DES INVESTISSEMENTS

DIRECTS ETRANGERS

Certains pays témoignent que les IDE représentent des obstacles pour leur développement. Qu'en est-il de ce nouveau mécanisme ? En quoi les IDE constituent-ils un obstacle pour le développement ? Telles sont les questions que nous essayerons de répondre tout au long de ce deuxième chapitre de la première partie.

Section 1 : Un mécanisme de la concurrence néfaste

L'établissement de nouvelles filiales étrangères dans un pays peut s'avérer bénéfique, mais cela peut aussi se faire au détriment de la production des entreprises locales. D'abord, la plupart des firmes multinationales font parties « d'un oligopole mondial qui est défini comme un espace de rivalité, délimité par des rapports de dépendance mutuelle du marché qui lient le petit nombre de grands groupes parvenant, (...) à acquérir et à conserver le statut de concurrent effectif au plan mondial »²⁸. Ces entreprises vont mettre des barrières à l'entrée ce qui bloquerait l'effet positif de la concurrence sur les entreprises domestiques. Une des ces barrières est la théorie des coûts irrecouvrables de J.L Gaffard qui met l'accent sur le niveau d'investissement qu'une firme doit atteindre pour créer des avantages stratégiques et qui sont équivalents à des barrières à l'entrée pour les autres²⁹. En effet, un coût irrecouvrable, en économie industrielle forme des barrières à la sortie et dont la prise de conscience par les candidats à l'entrée dans l'industrie a pour effet de décourager l'entrée.

Dans les travaux classiques de l'économie industrielle américaine des années 1950, J.Bain a aussi mis en exergue que l'un des facteurs des barrières à l'entrée peut se présenter au niveau de l'accès privilégié de certaines entreprises à des sources de matières premières ou

²⁸ CHESNAIS François, « La mondialisation du capital : alternative économique », Edition SYROS, 1994

²⁹ CHESNAIS François, « La mondialisation du capital : alternative économique », Edition SYROS, 1994

autres facteurs de production ainsi que la possession de techniques de production et technologies en leur procurant des avantages absolus en termes de coût et en leur jouissant d'un degré de protection relativement efficace à l'égard des firmes rivales³⁰. Selon Chesnais François, dans son livre *La mondialisation du capital*, la nature de cette matière première, peut être considérée aujourd'hui comme les connaissances scientifiques et techniques autour de lesquelles les avantages absolus en termes de coût s'acquièrent, et la façon dont son accès est gardée. Ainsi, il est difficile pour les entreprises locales de rivaliser avec ses entreprises multinationales.

En outre, Görg a étudié les retombées des IDE sur les entreprises locales. Ainsi, il a trouvé qu'il y a un effet d'éviction qui réduit la production des entreprises nationales et qui domine tout accroissement de la productivité potentielle par ces entreprises nationales³¹. Les entreprises étrangères et nationales sont en concurrence sur les marchés de produits. Mais les atouts en termes concurrentiels ne sont pas pareils. En effet, en travaillant sur les marchés concurrentiels, les travailleurs sont rémunérés à leur productivité marginale, la présence des multinationales va probablement accroître la productivité et parallèlement les salaires. Par conséquent, les entreprises multinationales attireront des travailleurs qualifiés du secteur exportateur national qui se substituera à la main-d'œuvre non qualifiée. Cela conduit à une réduction de la production effectuée par les entreprises nationales exportatrices. Ainsi, les entreprises locales qui ne résisteront pas à la force des firmes multinationales disparaîtront du marché. Ce qui engendrera des réductions et des pertes énormes sur le plan de la production locale, puisque les consommateurs locaux vont faire face à une hausse des prix en raison d'une baisse de l'offre par rapport à la demande³². Mais encore, il se produira plus de « chômage technique », car certaines entreprises devront fermer leur porte.

³⁰ CHESNAIS François, « La mondialisation du capital : alternative économique », Edition SYROS, 1994

³¹ CNUCED, 2005, « Le développement économique en Afrique : Repenser le rôle de l'investissement étranger direct », Nations Unies, New York et Genève

³² NEZEYS B., « Les politiques de compétitivité », Economica, Economie-Poche, 1994.

Une baisse des recettes étatiques engendrées par le non-paiement des impôts par ces entreprises sera aussi constatée. Or, cette situation oblige l'Etat à emprunter encore plus pour renflouer ses ressources et satisfaire la demande en services publics. Dans cette perspective, la concurrence entre les firmes multinationales et les entreprises locales exerce ainsi, des effets destructifs sur l'économie locale. Comme le souligne Bienaymé, lorsque les grandes entreprises pénètrent un marché encore embryonnaire, elles peuvent détruire une structure d'offre encore naissante et fragile³³.

Section 2 : Un transfert technologique conditionné

Les firmes multinationales peuvent stimuler la croissance à travers le progrès technique, néanmoins cela suppose l'existence de certaines conditions notamment la notion de capacité d'absorption.

Selon Patrick GUILLAUMONT, le problème de capacité d'absorption du capital « est la difficulté d'utilisation productive des capitaux disponibles (...) elle est perçue comme des limites à une accumulation utile, autrement dit, favorable au développement ou encore de la transformation de capital financier en un capital réel, facteur de développement »³⁴. Ainsi, si un pays présente le problème de capacité d'absorption, c'est qu'il existe un blocage interne ne permettant pas à ce pays d'absorber les apports diffusés par les IDE.

Les limites de cette absorption peuvent se manifester par des carences en capacité technologique locale. Puis, il y a les limites au niveau du capital humain (le manque de niveau de qualification de main d'œuvre par rapport seuil du niveau de capital humain requis) Borensztein a effectué une étude dans laquelle l'effet d'implantation des IDE n'est jugée positive pour les entreprises locales dans le domaine du progrès technologique que dans le cas

³³ CNUCED, 2007, « Rapport sur l'investissement dans le monde 2007, Sociétés transnationales, industries extractives et développement », Nations Unies, New York et Genève

³⁴ Patrick GUILLAUMONT, « Economie de développement : dynamique interne du développement », Thémis, Sciences économiques, Tome 2, septembre 1985

où il existe un niveau requis de stock de capital humain pour accueillir ces investissements³⁵. Pour les pays ayant un niveau de capital humain bien en dessous du niveau moyen, le flux d'IDE s'est avéré avoir un effet négatif sur la performance économique du pays. Aucun transfert de technologie ne pourrait se réaliser.

D'autre part, le concept d'alliance stratégique entre les firmes peut aussi entraver le transfert de technologie. Les « alliances stratégiques » désignent les accords de coopération portant sur la technologie, constitués au sein des oligopoles entre grands groupes. Cette alliance est surtout effectuée par ces entreprises afin de protéger et de profiter les bénéfices entre eux. Ce qui entrave le transfert de technologie que l'entreprise locale espère bénéficier de l'entreprise multinationale.

Section 3 : Un effet d'entraînement non systématique

Romer soutient que les investissements étrangers peuvent faciliter le transfert de savoir-faire technologique et commercial pour les pays pauvres. Les retombées de l'IDE se produisent lorsque l'entrée ou la présence d'une entreprise multinationale accroît la productivité dans les entreprises nationales dans un pays³⁶. Cependant, dans des travaux de recherche antérieurs, la CNUCED a observé qu'une part élevée de la formation intérieure de capital est généralement une condition préalable pour que l'impact positif de l'IDE soit supérieur à ses effets négatifs³⁷.

En effet, les firmes multinationales peuvent effectuer des transferts technologiques aux pays d'accueil, des nouveaux savoirs faire ainsi que des investissements. Pourtant la plupart des pays bénéficiaires, surtout la plupart des pays africains ne possèdent ni les compétences ni l'infrastructure, ni la technologie pour bien assimiler les effets positifs d'un IDE. Les pays sous développés sont notamment caractérisés par une étendue de la pauvreté : niveau d'éducation faible, un manque d'infrastructure élevé, ainsi qu'un faible niveau

³⁵ NICOLAS F., « L'innovation, clef du développement », Masson, Paris, 1995

³⁶ GUELLEC D. et RALLE P., « Les nouvelles théories de la croissance », La Découverte, 1997

³⁷ CNUCED, 2005, « Le développement économique en Afrique : Repenser le rôle de l'investissement étranger direct », Nations Unies, New York et Genève

d'industrialisation³⁸. En amont, le problème se présente lorsque le pays d'accueil ne possède pas la compétence et savoir faire requis pour pouvoir fournir aux entreprises multinationales les in-puts dont ils ont besoin. Et en aval, lorsque les pays d'accueil présentent une caractéristique d'épargne faible, ne pouvant effectuer des investissements, par exemple ou s'il y a un manque de compétence ou défaillance technologique pour une assimilation, aucun effet d'entraînement en aval ne pourrait être constaté.

Par ailleurs, le degré de qualité d'imitation dépend aussi en partie de la complexité des procédés d'origine³⁹. En effet, celle-ci peut réduire les chances des entreprises locales de pouvoir imiter les entreprises étrangères. Comme dans le cas du problème de transfert de la technologie que l'on vient d'expliquer dans la deuxième section de ce chapitre, la formation des oligopoles entre les entreprises multinationales empêchent les imitations des nouvelles techniques de production par les entreprises locales. Les résultats en recherche et développement sont codifiés et quelques personnes pourraient l'imiter et le diffuser après. La tendance de l'IDE à soutenir un développement reposant sur des enclaves apparaît comme un véritable danger, l'intégration extérieure étant devenu privilégiée par rapport à l'intégration interne de l'économie locale, d'où l'inexistence d'effet d'entraînement.

Section 4 : Un manque à gagner en termes de recette fiscale

La mondialisation et la mobilité accrue des capitaux, qui ont résulté, ont ouvert la voie à une concurrence fiscale potentiellement néfaste entre les pays désireux d'attirer les investisseurs⁴⁰. Cette situation est défavorable pour le pays d'accueil. Elle est souvent constatée à travers trois aspects.

³⁸ FONTAINE Jean Marc, « Mécanismes et politiques de développement économique : du Big-push à l'ajustement structurel », Théories économiques, Ed CUJAS, 1991

³⁹ Padma Mallampally et Karl P. Sauvart, « L'investissement direct étranger dans les pays en développement », Revue Finances & Développement / Mars 1999

⁴⁰ Nations Unies, Conseil économique et social, CEA, 2009, « Rapport d'examen africain sur l'exploitation minière » (résumé), Addis-Abeba (Éthiopie), 29 septembre 2009

En premier lieu, il faut souvent du temps pour qu'un projet génère des recettes publiques significatives⁴¹. Cela tient en partie au fait que la plupart des pays offrent aux investisseurs des abattements pour amortissement accéléré et d'autres incitations pour leur permettre d'amortir sur une période donnée les dépenses importantes qu'impliquent de tels projets, qui sont entrepris afin de limiter le risque et d'encourager les investissements. Il se peut donc que les entreprises n'aient à acquitter des impôts que plusieurs années après que le projet commence à fournir des recettes d'exportation.

Ensuite, il y a les taux de redevances faibles ou encore des exonérations temporaires qui sont proposées dans certains pays, surtout pour les IDE dans les secteurs d'industries extractives⁴². Pourtant de telles mesures encouragent les entreprises à extraire d'aussi grandes quantités que possible au cours de la période de grâce et à cesser leurs activités dès que cette période s'achève, ce qui procure des gains exceptionnels aux investisseurs mais laisse les gouvernements sans revenus, et souvent avec la charge de coûts environnementaux et sociaux à long terme.

Enfin, il est difficile pour le gouvernement d'évaluer le niveau de bénéfices déclaré par les firmes multinationales⁴³. En effet, des pratiques comptables peuvent permettre aux entreprises de sous évaluer leurs bénéfices afin de réduire leurs charges fiscales. Certaines firmes, choisissent même d'investir et de déclarer leurs bénéfices dans les pays où la pression fiscale est la plus faible. Ainsi, sans parler que de ces différentes pratiques délétères, il est normal que le pays d'accueil soit lésé en termes de recettes fiscales, ce qui est une situation très compromettante incitant certains pays à réviser leur régime fiscal.

⁴¹ Nations Unies, Conseil économique et social, CEA, « Rapport d'examen africain sur l'exploitation minière » (résumé), Addis-Abeba (Éthiopie), 29 septembre 2009

⁴² CNUCED, 2007, « Rapport sur l'investissement dans le monde, Sociétés transnationales, industries extractives et développement », Nations Unies, New York et Genève

⁴³ CNUCED, 2007, « Rapport sur l'investissement dans le monde, Sociétés transnationales, industries extractives et développement », Nations Unies, New York et Genève

Section 5 : Une sortie de capitaux et un rapatriement des bénéfices

Les apports financiers des IDE dans le pays d'accueil émettent plusieurs effets positifs sur l'économie du pays d'accueil. Toutefois, ces investissements financiers, font l'objet d'une sortie de capitaux importants.

Par définition, les fuites de capitaux correspondent aux importants flux financiers, licites ou illicites, qui quittent le pays d'origine du fait d'une forte instabilité politique ou économique ou à cause d'un retour sur investissement supérieur dans le pays de destination⁴⁴. Une de la forme la plus remarquée des sorties de capitaux effectués par les entreprises multinationales est l'accroissement des importations de matières ou de composants pour leur production. Si la participation de ces sociétés est susceptible d'améliorer les recettes d'exportation des pays d'accueil, l'importation des divers intrants ne peut être écartée.

Par ailleurs, une rapide libéralisation financière aussi, accentue le plus souvent les risques de sorties importantes de fonds et leur effet extrêmement négatif sur la balance des paiements. Le cas le plus significatif est celui en Afrique dans les années 90, montré par des études de la CNUCED où, les difficultés de la balance de paiements ne sont pas atténuées, en dépit d'une hausse des flux d'IDE⁴⁵. En outre, les filiales étrangères peuvent aussi rapatrier leurs bénéfices, payer les dividendes ou intérêts pour les investisseurs de sorte que cela pourrait réduire les effets positifs de la hausse des recettes d'exportation résultant de leurs activités.

En définitive, les retombées que procurent les IDE aux pays d'accueil ne sont pas souvent systématiques. L'effet d'entraînement des IDE en horizontale c'est-à-dire avec les entreprises domestiques effectuant les mêmes activités que lui (ses concurrents) sont souvent victimes d'un effet d'éviction. Les transferts technologiques sont conditionnés par un seuil de

⁴⁴ CNUCED, 2007, « Rapport sur l'investissement dans le monde, Sociétés transnationales, industries extractives et développement », Nations Unies, New York et Genève

⁴⁵ OCDE, Groupe de travail du comité des échanges, 13 juin 2002, « Etude sur la relation entre le commerce et l'investissement direct étranger », OCDE, Paris

capacité d'absorption que les entreprises locales doivent avoir. Les effets d'entraînement en amont et en aval sont bloqués par des facteurs comme l'insuffisance d'infrastructure, et de technologies, ou de niveau de capital humain nécessaire, voire à l'existence des barrières comme les licences empêchant l'imitation. Les recettes fiscales sont moindre sans oublier les sorties de capitaux défavorables pour le pays d'accueil. Mais qu'en est-il des IDE sous forme de greenfields ou plus précisément les IDE dans les activités d'extractions minières ?

CHAPITRE 3 : L'IDE dans le secteur minier

Les IDE sont de formes différentes et contribuent dans divers secteurs, mais ce que nous allons aborder ce sont les relations des IDE dans le secteur minier et le développement.

Section 1 : Brève historique des IDE dans le secteur minier des pays en développement

Depuis le début du XXI^e siècle, la demande en matières premières minérales a eu une forte hausse. Cette forte augmentation s'explique principalement par la croissance et l'urbanisation des pays émergents – notamment celles de la Chine qui est devenue un acteur clé du marché minier mondial⁴⁶. Compte-tenu des perspectives d'évolution très favorables du marché minier, l'Afrique dispose d'une « fenêtre d'opportunité ». Elle concentre 30 % des réserves mondiales de matières premières minières et constitue déjà un producteur incontournable pour un grand nombre de ressources⁴⁷. En 2005, l'Afrique produisait notamment 78 % des diamants, 54 % du platine, 51 % de vanadium, et 40% de Chrome⁴⁸. Le tableau 1 fait état de certains de ces richesses par rapport aux richesses minières mondiales.

⁴⁶ McMahon Gary, « Le secteur minier, un levier de croissance pour l'Afrique », Secteur privée et développement, la Revue de Proparco, N°8 janvier 2011

⁴⁷ McMahon Gary, « Le secteur minier, un levier de croissance pour l'Afrique », Secteur privée et développement, la Revue de Proparco, N°8 janvier 2011

⁴⁸ Nations Unies, Conseil économique et social, CEA, 2009, « Rapport d'examen africain sur l'exploitation minière » (résumé), Addis-Abeba (Éthiopie), 29 septembre 2009, p.2

Tableau 1 : Certaines principales ressources minières de l’Afrique en 2005 (CEA et Union africaine, 2008)

MINERAL	PART (en pourcentage) DE L’AFRIQUE DE LA PRODUCTION MONDIALE	RANG	PART (en pourcentage) DE L’AFRIQUE DES RESERVES MONDIALES	RANG
Groupe du platine	54%	1	60+%	1
Phosphate	27%	1	66%	1
Or	20%	1	42%	1
Chrome	40%	1	44%	1
Manganèse	28%	2	82%	1
Vanadium	51%	1	95%	1
Cobalt	18%	1	55+%	1
Diamant	78%	1	88%	1
Aluminium	4%	7	45%	1

Source : Nations Unies, Conseil économique et social, Commission économique pour l’Afrique, 29 septembre 2009 , « Rapport d’examen africain sur l’exploitation minière » (résumé), Addis-Abeba (Éthiopie)

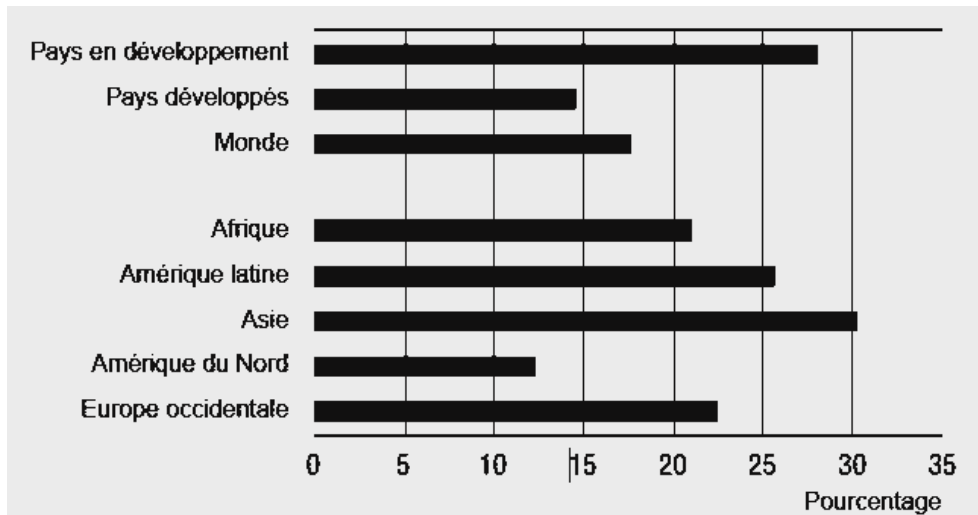
Après la Seconde Guerre Mondiale les flux d’IDE en direction des pays en développement ont été faibles mais à la fin des années 90, 35 pays s’étaient dotés d’un nouveau code minier en vue d’attirer plus d’investisseurs⁴⁹. Ainsi, en raison de la découverte de ces gisements miniers dans les pays en voie de développement, plus l’influence des mesures prises par ces pays pour attirer les investisseurs, comme la réforme du code minier citée précédemment, les IDE en direction de l’Afrique ont fortement augmenté, notamment ceux dans le secteur minier en 2000. (Figure 1). En effet, en 2000, l’ensemble du continent africain (à l’exception de l’Afrique du Sud) a enregistré des entrées d’IDE estimées aux alentours de 8.2 milliards de dollars⁵⁰.

⁴⁹ CNUCED, 2005, « Le développement économique en Afrique : Repenser le rôle de l’investissement étranger direct », Nations Unies, New York et Genève

⁵⁰ OCDE, 2002, « L’investissement direct étranger au service du développement : optimiser les avantages, minimiser les coûts », OCDE, Paris

Figure 1 : Encours des apports d'IDE, 2000

(En pourcentage du PIB)



Source : OCDE, 2002, « L'investissement direct étranger au service du développement : optimiser les avantages, minimiser les coûts », OCDE, Paris

Plus récemment, le poids des économies des pays émergents et des pays en développement dans la demande mondiale de minerais s'est particulièrement renforcé lors du boom des prix de 2003-2008. Le cours de l'étain (27 500 dollars la tonne), du cuivre (8 966 dollars la tonne) et de l'aluminium (2 500 dollars la tonne) ont ainsi atteint un niveau particulièrement élevé en 2010⁵¹. Une implication internationale croissante a aussi été relevée. Le rapport du « Sommet mondial pour le développement durable » de Johannesburg – organisé en 2002 par l'Organisation des Nations unies (ONU) traite le secteur minier au paragraphe 46 (Annexe 1)⁵². Cela traduit pour le moins une prise de conscience internationale : ce secteur peut, sous certaines conditions, constituer un véritable vecteur de croissance pour les pays producteurs. D'autres programmes internationaux de promotion de la bonne gouvernance dans le secteur extractif ont été mis en place depuis 2002.

⁵¹ McMahon Gary, 2011, « Le secteur minier, un levier de croissance pour l'Afrique », Secteur privée et développement, la Revue de Proparco, N°8 janvier 2011

⁵² Nations Unies, 26 août au 04 septembre 2002, « Rapport du Sommet Mondial pour le développement durable », Johannesburg (Afrique du Sud)

L'Initiative sur la transparence des industries extractives (ITIE), qui regroupe sur une base volontaire États, compagnies privées et société civile, cherche à promouvoir dans les pays producteurs une meilleure gouvernance des revenus tirés de l'exploitation des ressources naturelles. L'objectif étant de faire bénéficier aussi les couches pauvres de la population de la prospérité du secteur, d'atténuer les risques environnementaux et sociaux et de protéger les droits des populations concernées par des investissements dans les industries extractives⁵³.

Il est à noter que les minéraux sont indispensables au développement durable d'une économie moderne. En effet, ce sont des matières premières fondamentales, essentielles et stratégiques pour la production d'un large éventail de produit industriels et de biens de consommations, de matériels militaires, d'éléments d'infrastructures, d'intrants pour l'amélioration des sols cultivés ainsi que pour les transports, l'énergie, les consommations et innombrables autres services. Ce sont aussi des métaux non destructibles.

Section 2 : Avantages des IDE dans le secteur minier

Dans les pays riches en ressources, mais pauvres sur le plan économique, le secteur minier peut débloquent des avantages socioéconomiques considérables, réduire la pauvreté et soutenir les efforts en vue des Objectifs du Millénaire pour le développement(OMD).

A. Les redevances minières peuvent renflouer le déficit de l'Etat :

Les redevances minières représentent effectivement une forte recette pour le pays notamment pour les pays moins avancés. Prenons le cas de Burkina Faso. Malgré la crise sociale de 2011, qui a affecté certains secteurs économiques comme le transport, l'agriculture et le commerce, l'économie du pays a quand même été soutenue par le secteur minier. Avec un niveau élevé du cours de l'Or en 2011, les recettes collectées auprès des Sociétés minières au profit du budget de l'Etat ont plus que doublé passant de 43.1 milliards XOF en 2010 à

⁵³ EITI MADAGASCAR, Juin 2011, « Rapport final d'audit et de réconciliation des paiements effectués par les industries extractives à l'Etat malagasy et les recettes reçues par l'Etat pour le compte de l'EITI MADAGASCAR, Exercices 2007, 2008, 2009 et premier semestre 2010 »

88.5 milliards XOF en 2011⁵⁴. Ainsi même si les dépenses courantes ont progressés de 12.1% en 2010 à 13.4% en 2011, grâce aux secteurs miniers, celles-ci sont largement couvertes par les recettes fiscales qui sont passées de 565.7 milliards XOF en 2010 à 695.6 milliards XOF en 2011, soit une augmentation de 23%. Le déficit budgétaire passant de 10.7% du PIB en 2010 à 8.1% du PIB en 2011⁵⁵.

En outre, bien que les industries extractives, sans le nier, importent beaucoup d'intrants, la relance de l'exportation de part ses produits miniers peuvent être concrétisés. Suivant notre exemple sur la Burkina Faso, en 2010 les exportations ne représentaient que 9.7% du PIB alors que, grâce à l'ouverture de certains site minier comme la production de Manganèse, la part de l'exportation dans le PIB s'élevait à 18.3% en 2011. Le compte courant de la balance de paiement devrait ainsi se redresser avec un déficit qui passe de 3.2% en 2010 à 0.9% en 2011⁵⁶.

B. Des effets directs favorables pour le développement

a. Sur le capital humain et les infrastructures :

Les effets directs des industries minières, distinctes des autres formes d'IDE, sont pour l'essentiel une mise en valeur des ressources humaines. Cela se traduit par des actions de formations et de perfectionnements, et des allocations de bourse des formations avancées dans les pays ou à l'étranger. Pour atteindre un développement, le capital humain joue effectivement un rôle essentiel car il détermine la capacité des individus à gagner leur vie et à stimuler la croissance⁵⁷. D'autre part, ces entreprises multinationales effectuent aussi des programmes de développement locaux, à l'exemple de la principale mine d'Or à Mali, celle opérée par Morila S.A sur le site de Morila, qui a mis en place un fonds de développement

⁵⁴ BAD, OCDE, PNUD, CEA, *Perspectives économiques en Afrique 2012 : Burkina Faso*, www.africaneconomicoutlook.org

⁵⁵ BAD, OCDE, PNUD, CEA, *Perspectives économiques en Afrique 2012 : Burkina Faso*, www.africaneconomicoutlook.org

⁵⁶ BAD, OCDE, PNUD, CEA, *Perspectives économiques en Afrique 2012 : Burkina Faso*, www.africaneconomicoutlook.org

⁵⁷ GUELLEC D. et RALLE P., « Les nouvelles théories de la croissance », La Découverte, 1997

communautaire pour 4 communes, d'un budget annuel d'US \$ 250 000⁵⁸. Selon les rapports de l'entreprise, ce fonds a été utilisé pour la construction de plusieurs écoles, le recrutement de 10 enseignants, l'électrification d'un centre de santé, la construction d'une maternité et la construction de deux mosquées. Il finance également une partie des salaires et infrastructures de la gendarmerie de Sanso, ville la plus proche de la mine⁵⁹. L'amélioration des routes, des installations aéroportuaires, des hôtels et des services auxiliaires a contribué au développement du tourisme dans le nord du pays⁶⁰. Ce sont des conditions nécessaires au développement.

b. Source de création d'emploi :

En outre, les industries minières sont aussi des sources de création d'emploi. L'impact général des industries minières sur l'emploi local peut être renforcé notamment par l'effet multiplicateur d'emplois indirects dont ils suscitent la création à différents stades de la filière. Au Mali, trois mines d'or (Morila, Sadiola et Yatéla) emploient un millier de salariés chacune, avec un effet multiplicateur de l'ordre de six à huit⁶¹. Mais il n'en reste pas moins, ces entreprises minières mettent aussi en avant le respect du droit de l'homme ainsi que les égalités des sexes qui est un des Objectifs du Millénaire pour le Développement (Objectif 3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes)⁶².

⁵⁸ Fédération internationale des ligues des Droits de l'Homme, « L'exploitation minière de l'Or et les droits de l'Homme au Mali »

⁵⁹ Fédération internationale des ligues des Droits de l'Homme, « L'exploitation minière de l'Or et les droits de l'Homme au Mali »

⁶⁰ CNUCED, 2007, « Rapport sur l'investissement dans le monde 2007, Sociétés transnationales, industries extractives et développement », Nations Unies, New York et Genève

⁶¹ CNUCED, 2007, « Rapport sur l'investissement dans le monde 2007, Sociétés transnationales, industries extractives et développement », Nations Unies, New York et Genève

⁶² Groupe de la banque Africaine de Développement, Union Africaine, CEA, 2011, « Annuaire Statistique pour l'Afrique 2011 », Denmark

C. Des effets indirects pour le Développement

a. Développement des entreprises locales :

L'implantation d'une industrie minière, permet à la région de connaître un niveau de vie plus élevé. Cette augmentation du niveau de vie peut être appréhendée à partir des effets d'entraînement sur les entreprises locales. Il s'agit du développement d'activités dérivées qui fournissent aux Sociétés minières une gamme d'intrants. Les industries minières favorisent en effet, la naissance des PME en rapport avec le projet. Ces activités, bien qu'elles soient générées par l'exploitation minière, peuvent trouver des débouchés dans d'autres secteurs d'activités du pays, accélérant ainsi l'effet d'entraînement⁶³. Au Ghana, en 1998, 60 Sociétés minière ont attribué les services de transport et de construction principalement à des entreprises locales⁶⁴. Ces entreprises peuvent générer eux aussi des effets d'entraînement à d'autres entreprises locales.

b. Lutte contre la pauvreté :

En outre, les entreprises extractives, dans le cadre des programmes de leur Responsabilité Sociale et Environnemental (RSE), sont aussi dotées de programmes visant à éradiquer les menaces sur la population. Un des programmes d'aide relevés est le programme d'aide aux personnes atteintes du VIH/sida, faisant partie des Objectifs du Millénaire pour le développement (Objétif n°6 : combattre le VIH/SIDA)⁶⁵. Avec le paludisme et la Tuberculose, elles constituent la menace la plus grave à la santé des mineurs, de leur famille et de la communauté au sein de laquelle ils vivent. Ainsi en luttant contre ces maladies, les industries minières sont aussi source de développement, et d'amélioration de la qualité de vie de la population. En somme, les industries d'extractions minières représentent une source de développement pour les pays en développement, notamment pour les pays à faible revenu.

⁶³ OCDE, 2002, « L'investissement direct étranger au service du développement : optimiser les avantages, minimiser les coûts », OCDE, Paris

⁶⁴ CNUCED, 2007, « Rapport sur l'investissement dans le monde 2007, Sociétés transnationales, industries extractives et développement », Nations Unies, New York et Genève

⁶⁵ Groupe de la banque Africaine de Développement, Union Africaine, Commission économique pour l'Afrique, 2011, « Annuaire Statistique pour l'Afrique 2011 », Denmark

Section 3 : Les inconvénients d'une industrie minière :

Les limites des apports des industries minières peuvent être appréhendées sous différents angles :

- A. Des effets directs : sur l'emploi, redevance minière faible
- B. Des effets indirects : effet d'entraînement non systématique.
- C. Un risque de Syndrome hollandais
- D. Des problèmes environnementaux et sociaux

Ces sujets vont être analysés successivement.

A. Des effets directs :

a. Sur l'emploi :

Les entreprises minières, sont en effet, des entreprises à forte intensité de capital. Ce sont les machines qui sont les plus utilisées non pas les mains d'œuvres. Le secteur minier au Mali ne fait travailler que 12 000 personnes, soit à peine un dixième des salariés du secteur formel⁶⁶. Ou encore, Au Botswana, par exemple, l'industrie minière à l'origine de 40% du PIB, de 90 % des exportations et de 50 % des recettes publiques, mais celle-ci n'emploie que 9 200 personnes, soit 3 % environ de la population active totale⁶⁷. Ces exemples montrent le faible nombre de travailleurs dans ces sites miniers. Par ailleurs, le nombre d'employé expatrié dans ces industries minières peut aussi être élevé. Il est particulièrement difficile de recruter sur place des cadres de direction et des personnels spécialisés, comme au Ghana où la

⁶⁶ Fédération internationale des ligues des Droits de l'Homme, « L'exploitation minière de l'Or et les droits de l'Homme au Mali »

⁶⁷ CNUCED, 2007, « Rapport sur l'investissement dans le monde 2007, Sociétés transnationales, industries extractives et développement », Nations Unies, New York et Genève

majorité des cadres supérieurs sont des expatriés⁶⁸, ce qui réduit l'effet des IDE dans le secteur minier.

b. Des redevances minières faibles :

En outre, les redevances minières, dues en partie à une concurrence fiscale des pays en développement pour attirer les IDE sont de plus en plus faible, l'Afrique du Sud applique un taux de redevances de 1,5% pour l'or et l'argent raffiné. Les taux sont dans la plupart situés entre 2% et 5% pour les pays moins avancés, ce qui affaiblit les recettes minières destinées à l'Etat⁶⁹. Or, ces recettes minières devront financer les dépenses de fonctionnements et les investissements publics pour le développement. De plus, une certaine hétérogénéité est constatée dans la pratique africaine en matière de redevances minières. Certains pays comme la Zambie ou la République Démocratique du Congo n'appliquent aucune taxe dans le secteur minier. Dans ces pays les Etats ne perçoivent pas de taxes à condition que les promoteurs fassent des investissements bien identifiés⁷⁰. Des controverses politiques sont suscitées en RDC, sous le gouvernement de transition de 2002 à 2006 qui avait accordé trop d'avantages aux investisseurs : trois contrats les plus approuvés par le gouvernement avaient collectivement cédé plus de 70% des réserves de cuivre et de cobalt aux compagnies minières internationales⁷¹.

⁶⁸ CNUCED, 2007, Rapport sur l'investissement dans le monde : Sociétés transnationales, industries extractives et développement, Nations Unies, New York et Genève

⁶⁹ Nations Unies, Conseil économique et social, Commission économique pour l'Afrique, 29 septembre 2009, « Rapport d'examen africain sur l'exploitation minière » (résumé), Addis-Abeba (Éthiopie)

⁷⁰ Madagascar Conseil Internationale MCI, « Débat sur l'apport des projets miniers », Revue de MCI, 10 décembre 2002

⁷¹ Madagascar Conseil Internationale MCI, « Débat sur l'apport des projets miniers », Revue de MCI, 10 décembre 2002

B. Des effets indirects :

a. Effet d'entraînement non systématique

D'abord, l'absence de capacité d'absorption de la technologie représente un obstacle pour l'acquisition de la technologie pour le pays d'accueil. En effet, les pays en développement notamment l'Afrique est encore des pays non industrialisés (avec un secteur primaire important). Ainsi, il existe un écart technologique empêchant un transfert de technologie efficient de l'industrie minière aux entreprises locales. En d'autres termes, les effets d'entraînements de l'entreprise multinationale vers le reste de l'économie sont moindres. De plus comme ce fût le cas à Mali où tous l'Or extrait sont tous exportés vers l'Afrique du Sud (à 59.2%) et la Suisse (à 40.8%), il y a peu de chance pour le développement des activités locales de transformation, qui auraient pu être source d'emplois, d'investissement technologique et de développement d'infrastructures⁷².

Pour la même raison, les IDE dans le secteur minier n'offrent pas automatiquement un gain de compétitivité aux entreprises locales. Les entreprises locales ne possèdent pas les capacités nécessaires pour absorber les nouvelles technologies ainsi que les nouveaux savoirs faire apportés par les IDE. En outre, s'il y a manque de main d'œuvre qualifié, les entreprises minières feront appel à des fournisseurs étrangers ou des travailleurs étrangers, induisant un coût de plus pour la Société minière et une perte pour le pays d'accueil car ceci représente une importation de service. Par ailleurs, la présence des industries minières entraîne aussi une restriction de certaines activités locales notamment sur l'emploi dans les mines artisanales et à petite échelle. Son implantation est contraignante par rapport aux multiples exploitants de mines artisanales et à petite échelle dans les pays moins avancés. Elles peuvent également conduire à une faillite de ces petites entreprises nationales, ce qui pourrait déclencher des conflits entre Sociétés étrangères et agents économiques du pays.

⁷² Fédération internationale des ligues des Droits de l'Homme, « L'exploitation minière de l'Or et les droits de l'Homme au Mali »

C. Un risque de syndrome hollandais :

L'expression « syndrome hollandais » ou « dutch disease » a été évoqué pour la première par la revue anglaise « The Economist » pour décrire les problèmes économiques de la Grande Bretagne suite à la découverte du gisement de pétrole. En effet, la découverte du gisement de pétrole, a conduit à la croissance du secteur pétrolier mais paradoxalement, les agrégats économiques du pays ont énormément chuté. Conduisant ainsi à un problème appelé « le syndrome hollandais »⁷³. La découverte d'une nouvelle mine, entraîne en effet une augmentation des flux d'IDE. Après les phases de prospection et de démarrage, l'exploitation de ces ressources naturelles induit une augmentation importante des exportations de ce secteur. Ce qui constitue un « choc positif exogène ». Dans plusieurs pays, cette situation a été suivie par une détérioration des conditions économiques et une baisse de la croissance. Ce boum dans les industries primaires peut avoir des effets néfastes sur l'industrie locale⁷⁴.

Le processus du syndrome hollandais débute par un accroissement significatif du revenu national lié à la croissance des exportations des richesses minières, nouvellement découvertes. Puis, une appréciation de la monnaie nationale conduira à une augmentation du taux de change de la monnaie domestique, engendrant ainsi une baisse de la compétitivité des autres produits d'exportation. Par ailleurs, par l'effet d'une inflation dans le pays suite à la croissance rapide des exportations minières, une augmentation des prix généralisée pourrait se produire. Induisant à une augmentation du salaire dans le secteur minier, d'où le déplacement des travailleurs des autres secteurs économiques comme l'agriculture, vers le secteur minier. Autrement dit, il y a transfert de main d'œuvre du secteur en retard au secteur en boum. Cette réallocation du secteur travail réduit ainsi la production du secteur en retard. Pour le cas des pays dont le secteur agricole est encore dominant, le transfert de main d'œuvre du secteur agricole vers le secteur minier est néfaste pour l'économie.

⁷³ KOUTASSILA J.P, « Le syndrome hollandais : théorie et vérification empirique au Congo et au Cameroun », Centre d'Economie du Développement, Université Montesquieu-Bordeaux IV

⁷⁴ ARTUS Patrick, « La maladie hollandaise toujours présente », Flash économique : recherche économique, 26 janvier 2011 – N°69

D. Des problèmes environnementaux et sociaux :

a. Coûts environnementaux :

Multiplés sont les problèmes environnementaux supportés par la population du pays d'accueil. Les industries d'exploitation minière provoquent des incidences sur l'environnement à proximité du site d'exploitation, dans les zones avoisinantes ainsi qu'au niveau mondial. Ces coûts environnementaux résultent souvent des externalités négatives qu'engendrent ces Sociétés minières.

Nombreux sont les problèmes environnementaux liés à l'extraction des minerais métalliques. Celles-ci découlent, tout d'abord, de la contamination des eaux de surface et des eaux souterraines par des déchets toxiques. D'autant plus que l'accès à l'eau et sa qualité est particulièrement critique lorsque l'activité minière se déroule à proximité des communautés d'agriculteurs et des pêcheurs.

Les rejets de poussière dans la zone proche de la mine d'or de Geita en République-Unie de Tanzanie ont par exemple contaminé les sources d'eau potable des villages voisins. En conséquence, l'entreprise a été contrainte de prendre en charge l'approvisionnement en eau des communautés locales⁷⁵. Les mines sont aussi souvent liées à la déforestation, à l'érosion des sols et à la présence de résidus. Cette même mine d'Or à Geita a ainsi introduit une technologie d'extraction de l'or respectueuse de l'environnement, vu le problème causé à l'eau. Mais l'ampleur de leurs activités a également conduit à des activités de déforestation. La mine d'or de Geita a, par exemple, fait l'acquisition de 110 kilomètres carrés de la réserve forestière du même nom, dont elle a déboisé une grande partie⁷⁶.

Il faut aussi remarquer que laisser le site à l'abandon lors de la fermeture du projet induit des coûts environnementaux élevés pour le pays d'accueil. Cette pratique conduit le pays d'accueil à supporter divers coûts environnementaux comme les glissements des terrains

⁷⁵ CNUCED, 2007, « Rapport sur l'investissement dans le monde, Sociétés transnationales, industries extractives et développement », Nations Unies, New York et Genève

⁷⁶ CNUCED, 2007, « Rapport sur l'investissement dans le monde, Sociétés transnationales, industries extractives et développement », Nations Unies, New York et Genève

dus à l'effondrement de dépôts de déchets ou des résidus. Ainsi, la mine et ses alentours doivent être rétablis dans leur état antérieur.

b. Coûts sociaux :

Les coûts sociaux peuvent être de plusieurs formes. A commencer par les exploitations des mines à ciels ouverts. L'environnement de travail dans ces mines peut générer des problèmes de santé chez les mineurs. Les exemples les plus fréquents sont la contamination dans l'air (les poussières de roche et fumées), les bruits excessifs sans oublier la vibration et la chaleur.

Les déplacements de la population lorsque le terrain sera utilisé par les Sociétés minières sont aussi une source de problèmes sociaux. Les populations autochtones vivent en général dans un environnement vulnérable qui constitue aussi parfois une réserve de biodiversité. Beaucoup d'entre elles occupent encore leurs terres traditionnelles et vivent d'activités de subsistance comme la chasse, la pêche, la cueillette, la capture ou l'élevage⁷⁷. Or, les activités extractives des sociétés d'extractions minières se déroulent souvent dans des zones où résident ces populations et elles peuvent causer de graves dommages à l'environnement, lourds de conséquence pour les moyens d'existence et le mode de vie des habitants. Ce qui peut avoir des conséquences tragiques pour ces populations. Le cas le plus significatif est celui de la Mine d'or Tedi en Papouasie-Nouvelle-Guinée. La mine d'or et de cuivre d'Or Tedi se situe dans la région des Star Mountains, zone où vivent principalement des populations autochtones⁷⁸.

Depuis la fin des années 80, près de 2 000 kilomètres carrés de forêt tropicale de zone basse ont été inondés et détruits par des résidus et des débris de roche provenant de la mine. Cela a été la cause de dommages environnementaux et sociaux pour les 50 000 personnes qui vivent en aval de la mine. Leurs moyens de subsistance et leurs activités ont été perturbés par

⁷⁷ CNUCED, 2007, « Rapport sur l'investissement dans le monde 2007, Sociétés transnationales, industries extractives et développement », Nations Unies, New York et Genève

⁷⁸ CNUCED, 2007, « Rapport sur l'investissement dans le monde 2007, Sociétés transnationales, industries extractives et développement », Nations Unies, New York et Genève

la contamination de l'air et des sols dus aux activités de la mine. Plusieurs autochtones ont contracté des maladies chroniques telles qu'érythèmes et irritations, dues à la pollution.

En juin 1996, en guise de solution, un règlement a été négocié d'un montant d'environ 500 millions de dollars à titre d'indemnité et à l'engagement de confiner les résidus, solution qui n'a sans doute pas entièrement résolu les problèmes posés⁷⁹. En somme, les STN risquent de bouleverser le mode de vie traditionnel de ces populations et de compromettre leur bien être social.

L'arrivée des STN peut aussi créer des tensions entre communautés locales et travailleurs migrants. Cela peut entraîner au niveau local une reconfiguration des structures, des relations et des identités sociales. Une montée de l'alcoolisme, de la prostitution, du jeu, de la violence et de la délinquance, ainsi que de maladies notamment du VIH/sida. Enfin, lors de la fermeture des mines, la population se retrouve sans autres possibilités d'emploi. Revenir dans le secteur agricole pourrait être difficile, et le niveau de la consommation serait en baisse. Les infrastructures seront aussi réduites et les terrains dévastés. Que des problèmes sociaux qui se projettent.

Vue ces divers coûts, des exigences environnementales et sociales sont devenues les principaux éléments de la législation nationale. Ces exigences comprennent l'évaluation des impacts sociaux et environnementaux (ESIA) préalablement à l'octroi de licences d'exploitation minière et l'obtention de fonds sociaux et en faveur de la protection de l'environnement. Le recours accru à l'évaluation des impacts a bénéficié en partie des initiatives de sociétés observant des normes internationales, telles que les principes du Pacte mondial des Nations Unies, les directives de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance, les normes de performance de la société financière internationale (SFI), les principes de l'Équateur, ceux de la Déclaration universelle des droits de l'homme⁸⁰.

⁷⁹ CNUCED, 2007, « Rapport sur l'investissement dans le monde 2007, Sociétés transnationales, industries extractives et développement », Nations Unies, New York et Genève

⁸⁰ CEA, Nations unies, 29 septembre 2009, « Rapport d'examen africain sur l'exploitation minière » (Résumé), Addis-Abeba (Éthiopie)

En somme, les IDE permettent au pays d'accueil de bénéficier plusieurs avantages économiques. Ce qui pourrait leur mener à une amélioration de la croissance et conjointement à un développement. Cela se faisant par les capacités des IDE à renflouer les recettes étatiques et d'améliorer la balance commerciale du pays. Mais aussi, ils entraînent des effets directs et indirects sur l'économie locale, telles que les améliorations de capital humain et les créations d'emplois non négligeable et nécessaire pour une lutte contre le chômage. Les IDE sont en outre, source d'industrialisation rapide. Cela en raison des apports technologiques qu'ils peuvent bénéficier aux pays d'accueil et leur effet sur la concurrence permettant d'améliorer leur gain de productivité. Cependant, les IDE sont accompagnés des plusieurs coûts dont le pays doit aussi prendre en compte. Comme une recette fiscale faible, les rapatriements de capitaux réduisant le profit destiné aux pays d'accueil et les transferts technologiques qui sont encore conditionnés par les capacités d'absorption.

L'effet d'entraînement sur l'économie locale ne pourra pas être obtenu. Dans le cas du secteur minier, les IDE peuvent être sources de croissance et possèdent de grande importance notamment pour les pays moins avancés où les recettes publics sont moindres. Toutefois, les enjeux ne sont pas écartés. Plusieurs coûts sont encore supportés par le pays d'accueil, comme l'on vient de souligner dans le dernier chapitre précédemment. Le cas de Madagascar offre un cadre d'étude des effets d'entraînements des IDE en particulier ceux du secteur minier sur l'économie.

PARTIE II : ETUDE DE CAS : CAS DE
MADAGASCAR

Avant d'analyser l'importance des IDE dans le secteur minier à Madagascar, il est nécessaire de connaître sa situation économique et la politique et tendance minière à Madagascar.

CHAPITRE 1 : SITUATION ECONOMIQUE DES IDE A MADAGASCAR

Section 1 : Situation socio-économique de Madagascar

La présentation de Madagascar peut être résumée dans le tableau 2 :

Tableau 2 : Brève représentation de Madagascar entre 2007 et 2011

Caractéristiques	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de Population total	18 980 391	19 546 282	20 124 150	20 713 819	21 315 135
PIB (\$ US courants)	7 342 923 620	9 394 896 990	8 487 986 651	8 837 041 787	9 911 781 297
Croissance du PIB (% annuel)	6,24	7,13	-4,58	1,57	0,99
RNB par habitant, (\$ PPA internationaux courants)	960	1 030	960	950	950

Source : Adapté des données de la Banque Mondiale -
(databank.banquemondiale.org/data/views/variablesselection/selectvariables.aspx)

Madagascar fait partie des pays en voie développement. Le ratio de la population pauvre selon le seuil de pauvreté nationale était de 68.7% de la population en 2005⁸¹. Le ratio de la population pauvre disposant de moins de \$ 1,25 par jour (PPA) était de 67.83% de la population⁸². La crise politique et économique a contribué à détériorer davantage les conditions de vie de la population. Selon l'enquête périodique auprès des ménages de 2010, près de 76 % (dont 82.2 % en milieu rural) des Malgaches sont considérés comme pauvres en 2010, alors qu'ils étaient de 68 % en 2005⁸³. Ainsi la croissance annuelle du PIB était passée de 4.60% en 2005 à 0.99% en 2011⁸⁴. La croissance annuelle du PIB était même négative (de -4.58%) en 2009. La croissance en 2011 a été tirée essentiellement par les secteurs secondaire et tertiaire qui ont progressé respectivement de 2.7 % et de 2.1 % par rapport à 2010. La croissance du secteur primaire a été négative (-2.3 %), liée surtout à la contre performance du secteur agricole, qui s'explique par les conditions Pluviométriques défavorables et les perturbations cycloniques récurrentes. Le secteur minier reste l'un des principaux moteurs de la croissance en 2011 : le taux de croissance des industries extractives a atteint 25.9 %⁸⁵.

Madagascar se caractérise par un chômage relativement faible (3.8 %) et par un taux de sous-emploi très élevé (67.2 % en 2011) lié à l'inadéquation de l'emploi ou à la durée du travail⁸⁶. L'emploi des jeunes reste une préoccupation majeure avec un taux de chômage des moins de 25 ans de 5.9% en 2011 contre un taux global de 3.8 %. Le chômage touche plus les jeunes en milieu urbain (8.9 % en 2011) que rural (3.9 % en 2011). Cependant, ces faibles taux dissimulent en réalité le taux de sous-emploi qui est plus explosif. Par ailleurs, le nombre de la population active totale de Madagascar est de 10 495 442,9⁸⁷.

⁸¹ databank.banquemondiale.org/data/views/variableselection/selectvariables.aspx

⁸² databank.banquemondiale.org/data/views/variableselection/selectvariables.aspx

⁸³ BAD, OCDE, PNUD, CEA, 2012, « Perspectives économiques en Afrique 2012 : Madagascar », Denmark,

⁸⁴ databank.banquemondiale.org/data/views/variableselection/selectvariables.aspx

⁸⁵ BCM, juillet 2011, « Etudes sur les Investissements directs étrangers à Madagascar »

⁸⁶ BAD, OCDE, PNUD, CEA, 2012, « Perspectives économiques en Afrique 2012 : Madagascar », Denmark

⁸⁷ databank.banquemondiale.org/data/views/variableselection/selectvariables.aspx

En matière d'éducation, même si le pays semble être en bonne voie pour l'accès universel, le taux net de scolarisation étant de 73.4 % en 2010, la préoccupation majeure demeure la faible qualité de l'enseignement. Les dépenses publiques en éducation n'est que 2.78% du PIB⁸⁸. Tandis que la part de la population active avec une éducation supérieure n'est que 3.40% du total en 2005 et le chômage chez la population avec une éducation de niveau supérieur était de 9.30% du chômage total. Sur le plan sanitaire, l'espérance de vie à la naissance totale des Malgaches est de 67 ans. Le taux de mortalité infantile, moins de 5 ans est de 61.6 pour 1 000 en 2011⁸⁹. Les Médecins ne sont que 0.16 pour 1000 personnes⁹⁰.

Le taux d'inflation est passé de 9.2 en 2010 à 9.5 en 2011. La prévision pour 2013 est de 8.2⁹¹. Madagascar présente un déficit de la balance des paiements courants de -11% du PIB et un déficit de la balance extérieure de biens et services de -11.05% du PIB. Le commerce de marchandises représente le 63.13% du PIB. Les entrées nettes d'Investissements étrangers directs, est de 9.15% du PIB en 2011. En 2011, les dettes extérieures totales de Madagascar sont constituées de 57.98% de dette multilatérale⁹².

En somme, l'incidence de la pauvreté demeure très élevée pour le pays. Les forces productives ne sont pas encore exploitées de façon optimale (sous-emploi). La qualité de la main-d'œuvre reste préoccupante à cause du profil éducatif et sanitaire du pays (faible accès à ces services). L'augmentation du niveau de vie est ternie par l'inflation. Et Madagascar se heurte aux problèmes d'endettement et à un état déficitaire de la balance commerciale dans ses relations internationales, d'où l'importance de la promotion des IDE.

⁸⁸ databank.banquemondiale.org/data/views/variablesselection/selectvariables.aspx

⁸⁹ databank.banquemondiale.org/data/views/variablesselection/selectvariables.aspx

⁹⁰ databank.banquemondiale.org/data/views/variablesselection/selectvariables.aspx

⁹¹ Groupe de la Banque africaine de développement, Commission de l'Union africaine, CEA, 2012, « Annuaire statistique pour l'Afrique 2012 », Denmark

⁹² databank.banquemondiale.org/data/views/variablesselection/selectvariables.aspx

Section 2 : Politique minière et tendance récente des IDE à Madagascar

A. Politique minière à Madagascar :

La politique socialiste de 1975 à 1991 fondées sur le collectivisme agraire et la nationalisation des secteurs clés de l'économie a fait fuir un grand nombre d'investisseurs étrangers. Ce n'est qu'en 1998, avec le Document Cadre de Politique Minière (DCPM) que le gouvernement affiche sa volonté de développer le secteur de l'économie minière, cela en facilitant les installations d'opérations privées tout en engageant des activités productives⁹³. La Banque Mondiale a financé sous forme de prêt, un projet quinquennal (1998-2003), le Projet de Reforme du Secteur des Mines (PRSM) à hauteur de 5 millions de dollars dont 7% seront à la charge de l'Etat Malgache⁹⁴. Les objectifs de ce projet sont en premier lieu de compléter les réformes sectorielles (légales, fiscales et institutionnelles) pour promouvoir les investissements privés et intégrer les petites exploitations dans les filières économiques et formelles. Le deuxième volet porte sur le renforcement de la capacité institutionnelle pour l'application des lois et des réglementations sectorielles, l'administration des droits miniers, la diffusion de l'information géologique de base ainsi que le développement des petites exploitations minières.

En 2003, la Banque Mondiale décide de poursuivre son aide financière. Le Programme de Gouvernance des Ressources Minérales (PGRM), d'une durée de 5 ans et d'un montant de 32 millions de dollars est signé⁹⁵. Les partenaires financiers pour ce projet sont l'Afrique du Sud (1.3 millions de dollars) et l'Etat Malgache (5.6 millions de dollars). Les objectifs du PGRM portent notamment sur l'amélioration de la transparence et le gouvernance dans le domaine minier, la réforme des institutions pour la gestion décentralisée des ressources minières, la promotion des investissements privés dans ce secteur dont la révision de la

⁹³ Ministère de l'Energie et Mine à Madagascar, Juin 2008, « Madagascar, mine et énergie : potentialités minières de Madagascar », publication semestrielle/ N°1

⁹⁴ Ministère de l'Energie et Mine à Madagascar, Juin 2008, « Madagascar, mine et énergie : potentialités minières de Madagascar », publication semestrielle/ N°1

⁹⁵ Ministère de l'Energie et Mine à Madagascar, Juin 2008, « Madagascar, mine et énergie : potentialités minières de Madagascar », publication semestrielle/ N°1

cartographie géologique et minière, et l'appui aux opérations artisanaux et la formalisation de la filière de l'exploitation minière artisanale et petite exploitation minière.

Parallèlement, le gouvernement français finance sous forme d'un don le Projet de Renforcement Institutionnel du Secteur minier Malgache (PRISMM). La convention franco-malgache est signée en février 2004 pour une durée de 4 ans et porte sur un montant total de 1.6 millions d'euros. La participation de l'Etat est de 90 millions d'Ariary par an⁹⁶. Les objectifs du PRISMM sont d'une part d'améliorer la connaissance des ressources minières à Madagascar par notamment la réactualisation des cartes géologiques existantes de la partie Sud de la zone d'Andriamena et d'autre part d'appuyer l'Etat pour la formalisation de la filière aurifère.

Ces politiques aboutissent à l'adoption dès août 1999 d'un code minier qui assouplit la politique dans ce domaine et met tous les opérateurs miniers au même niveau, loi n° 99-022 du 19 août 1999. Les décrets d'application datent de mai 2000.

Encadré 1 : Les grands changements du code minier par rapport à l'ancien code

- La mise en place d'un nouveau permis minier (annexe 2)
- La taille du carré minier est fixée à 2.5km de coté
- La création du Bureau des Cadastres Minier de Madagascar (BCMM) qui est un Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC). Cette structure est indépendante par rapport aux instances gouvernementales ce qui lui permet de juger dans la transparence toutes les demandes de permis minier.

Source : Ministère de l'Energie et Mine à Madagascar, Juin 2008, « Madagascar, mine et énergie : potentialités minières de Madagascar », publication semestrielle/ N°1

A travers l'arrêté ministériel spécifique n°1203/2000 publié en 2000 sur la protection de l'environnement, le code minier malgache illustre sa volonté de préserver l'environnement.

⁹⁶ Ministère de l'Energie et Mine à Madagascar, Juin 2008, « Madagascar, mine et énergie : potentialités minières de Madagascar », publication semestrielle/ N°1

Il porte notamment sur la nécessité de la réalisation d'une étude d'impact environnemental (EIE) pour toutes les opérations minières et les opérations de traitement autorisées par un permis E (les opérations d'extraction mécanisée de fossiles, et de substances dont les gîtes sont rares, les extractions minières en zone sensible) et les opérations de recherche et d'exploitation minière autorisées par un permis PRE en vue d'établir les risques environnementaux et les mesures de précaution à prendre dans le cadre d'un Plan d'engagement environnemental (PEE)⁹⁷. Dans cette perspective, la responsabilité d'amoinrir les revers sur l'environnement (prise de mesures adéquates) incombent au promoteur du projet. En 2005, le code minier est modifié, les décrets d'application sont publiés en Juin 2007.

Encadré 2 : les principales modifications du code minier en 2005

- La réduction de la taille du carré minier qui est désormais fixé à un carré de 625m de coté
- La redevance minière fixée à 2% de la valeur de la première vente est scindée en redevance minière (0.6%) versée organismes centraux et ristourne (1.4%) reversée aux collectivités locales (Provinces, Régions et communes)
- L'affichage des montants des contraventions données pour absence de port de documents nécessaires lors du transport de substances minières.
- L'ajustement des durées des seuils de stabilité garantie aux investisseurs pour être en concordance avec ceux fixées dans la LGIM.

Source : Ministère de l'Energie et Mine à Madagascar, Juin 2008, « Madagascar, mine et énergie : potentialités minières de Madagascar », publication semestrielle/ N°1

Pour Madagascar, la charge de la reconnaissance d'éligibilité revient à la Commission sur les Grands Investissements Miniers (CGIM ; établie par le décret d'application 2003-784) qui intervient dans le contrôle et le suivi des activités des exploitants du secteur.

⁹⁷ Ministère de l'Energie et Mine à Madagascar, Juin 2008, « Madagascar, mine et énergie : potentialités minières de Madagascar », publication semestrielle/ N°1

Parallèlement, l'exportation des pierres précieuses, pierres fines, métaux précieux et bijoux se fait sous le contrôle d'un Guichet Unique d'Exportation créée en 2003 à travers les kiosques dans les aéroports. De plus, le pays via les modifications apportées à ses textes sur les Grands Investissements (Modification de la LGIM, loi s'adressant aux opérateurs miniers qui investissent des sommes supérieures au seuil fixé par la loi qui est de 50 milliards d'Ariary promulguée en octobre 2002 en Juillet 2005) démontre sa volonté de mieux organiser le secteur Minier et d'adapter davantage les lois en vigueur au marché minier. Et récemment, le gouvernement malgache a formulé une demande d'adhésion au statut de membre à part entière de l'EITI (Extractive Industries Transparency Initiative) qui insiste sur la transparence pour toutes les opérations effectuées par les industries minières (déclaration de paiement pour les compagnies et divulgation des reçus par l'Etat).

Outre les actions qui ont été mises en place, les PSRM, PGRM et PRISMM qui ont abouti aux lois citées précédemment, d'autres actions ont été initiées telles que :

- En 2004, la création de l'institut de Gemmologie de Madagascar (IGM) qui dispense des formations de qualité en gemmologie, lapidairerie et plus récemment, en bijouterie fantaisie et réalise des expertises de pierres précieuses.
- Les documents cartographiques anciens ont été actualisés pour avoir une meilleure connaissance des potentialités minières du pays. Ces travaux ont porté uniquement sur la partie socle cristallin de Madagascar.

Compte tenu du travail déjà réalisé et des résultats, la Banque Mondiale a décidé de proroger le financement du PGRM pour une durée de trois ans (8 millions de dollars). Ce nouveau programme portera sur l'achèvement des études de potentialités minières et des cartographies ainsi que la mise en place d'un service géologique de qualité, la mise en place d'un bureau d'inspection minière qui assurera notamment les contrôles environnementaux, hygiène et sécurité autour des projets miniers et enfin, la mise en place de systèmes d'aides et de contreparties financières pour les régions et communes touchées par les grandes exploitations minières.

Les politiques minières actuelles sont cadrées par le Madagascar Action Plan (MAP). En effet, en novembre 2006, le gouvernement malgache a adopté le MAP qui définit les priorités nationales pour les 5 prochaines années. Le développement du secteur minier y prend

une place stratégique à travers l'engagement 6, Défi 7 afin de contribuer à une croissance économique forte.

Encadré 3 : Engagement 6 Défi 7 du MAP 2007-2012 : PROJETS ET ACTIVITES PRIORITAIRES

1. Eliminer les contraintes existantes pour la production minière
2. Définir les plans d'action pour le financement de l'infrastructure
3. Améliorer les lois et les règlements sur le secteur minier
4. Promouvoir l'exploitation et le développement des réserves minières et d'hydrocarbure
5. Développer des capacités nécessaires pour gérer les ressources minières et pétrolières
6. Enseigner, informer et former les petits mineurs des pierres précieuses
7. Impliquer les citoyens dans la conception et le suivi de nouveaux projets,
8. Réduire les droits d'accise
9. Alléger les procédures administratives pour les investissements

Source : Ministère de l'Energie et Mine à Madagascar, Juin 2008, « Madagascar, mine et énergie : potentialités minières de Madagascar », publication semestrielle/ N°1

B. Tendance récente des IDE à Madagascar :

Les entrées globales des IDE à Madagascar entre 2003 et 2011 se résument dans le tableau 3 :

Tableau 3 : Entrées nettes d'IDE entre 2003- 2012 (% PIB)

Années	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Investissements étrangers directs, entrées nettes (% du PIB)	0,24	1,21	1,70	5,34	10,53	12,45	12,56	9,74	9,15

Source : adapté des données de la Banque Mondiale
(databank.banquemondiale.org/data/views/variablesselection/selectvariables.aspx)

Le tableau 3, met en lumière les effets des crises politiques qui se sont succédées à Madagascar en 2002 et 2009. En effet, la crise de 2002 a éveillé la réticence des investisseurs étrangers à investir à Madagascar, ce qui a donné une entrée nette d'IDE qui n'est que de 0.24% du PIB en 2003. La crise politique s'est calmée et l'économie malgache a commencé à s'améliorer atteignant une entrée nette d'IDE de 12.56% du PIB en 2009. Cependant, avec la crise de 2009, cette entrée nette d'IDE a fléchi passant de 12.56% en 2009 à 9.15% du PIB en 2011.

Par ailleurs, la répartition de ces IDE par branche d'activité s'établit comme suit (tableau 4). Une branche est définie comme étant un ensemble d'entreprises ou d'éléments d'entreprises produisant le même type de biens. Les flux d'IDE dépendent en grande partie des entreprises issues d'activités extractives. Pour l'année 2010, ils ont apporté 30,3% de l'ensemble des IDE à Madagascar⁹⁸. En termes de croissance, les flux d'IDE reçus par la branche « Activités extractives » ont baissé de 34% en 2010 par rapport à l'année précédente. Cette baisse annonce la fin des travaux de construction au niveau de deux grands projets : le QMM, dans le sud du pays, et le projet d'Ambatovy. Pour les branches « hors extractives »

⁹⁸ BCM, juillet 2011, « Etudes sur les Investissements directs étrangers à Madagascar ».

les flux d'IDE en 2010, ont été surtout dirigés vers les branches : de la «Distribution des produits pétroliers» (18%), des «Activités financières» (17%), de la «Construction et BTP» (16%), des «Activités de fabrication» (13%), des «Hôtels et restaurants» (11%) et de la «Pêche, aquaculture» (11%). Le flux d'IDE enregistré dans chacun de ces secteurs est supérieur à 30 milliards d'Ariary⁹⁹.

Tableau 4 : Flux d'IDE par branche d'activité (en milliards d'Ariary)

Branche	2007	2008	2009	2010
Agriculture	-4,8	1,5	14,15	-0,84
Pêche, aquaculture	-26,1	5,4	18,81	34,70
Activités de fabrication	15,6	33,2	99,63	41,50
Production et distribution de gaz, d'électricité et d'eau	4,0	0,6	0,26	0,23
Construction et BTP	236,7	12,2	31,92	53,60
Commerce	0,9	45,1	30,93	18,40
Hôtels et restaurants	171,1	1,0	37,49	36,10
Transports	-2,8	2,8	10,89	2,85
Activités financières	37,7	65,6	59,68	57,40
Immobilier et services aux entreprises	0,6	15,9	7,56	10,50
Distribution pétrolière	108,9	11,3	65,81	58,20
Télécommunication	28,9	180,1	85,81	16,50
TOTAL hors « extractives »	570,7	374,6	462,51	328,99
Activités extractives	886,2	1 640,9	2 069,84	1 360,00
TOTAL	1 456,9	2 015,5	2 532,35	1 688,99

Source : BCM, février 2010 et juillet 2011, « Etudes sur les Investissements directs étrangers à Madagascar »

Constaté dans le tableau 4, les activités extractives constituent une large part des flux d'IDE par branche d'activité (passant de 886.2 milliards d'Ariary en 2007 à 1 360 milliards d'Ariary en 2010). Les IDE, notamment ceux dans le secteur minier représentent ainsi une grande importance pour l'économie de Madagascar, ce qui nous conduit à l'analyser des apports des industries minières à l'économie de Madagascar.

⁹⁹ BCM, juillet 2011, « Etudes sur les Investissements directs étrangers à Madagascar »

CHAPITRE 2 : IDE DANS LE SECTEUR MINIER A

MADAGASCAR

Section 1 : Secteurs miniers, atouts pour la relance économique de Madagascar

A. Mines : source principale de recette publique

Les revenus fiscaux représentent une large part dans les recettes publiques de Madagascar. En 2008, celle-ci s'élevait à 13% du PIB¹⁰⁰. Les bénéfices tirés des ressources naturelles ont contribué en total à 5.68% du PIB en 2011¹⁰¹. Et particulièrement, les bénéfices tirés des minéraux représentaient 3.88% du PIB¹⁰². Les redevances et autres impôts que payent les entreprises minières font l'objet de premier facteur de recette publique de Madagascar. Le cas le plus significatif est le projet Ambatovy, prévu payer environ 100 milliards d'Ariary par an pendant les 10 premières années de l'exploitation au titre de redevances, impôts et taxes divers. Ces paiements directs s'accroîtront de plus en plus avec les années et au cours des 29 années d'exploitation, les contributions totales seront ainsi estimées à 7000 milliards d'Ariary soit 3.5 milliards de dollars¹⁰³. Mais ces montants suivront quand même le cours du nickel et du cobalt, ainsi que les coûts des matières premières nécessaires à l'extraction et transformation. La présence des entreprises effectuant des travaux d'extraction et d'exportation minière comme le cas du projet Ambatovy et de QMM, est ainsi un atout pour le développement de Madagascar.

La Compagnie Française d'Assurance du Commerce Extérieur (COFACE) reconnaît cette importance des IDE dans le journal quotidien « Midi Madagasikara » : « La croissance honorable en 2012, devrait se tenir en 2013, grâce notamment à la production de minerais.

¹⁰⁰ [Databank.banquemondiale.org/ data/ views / variableselection/ selectvariables.aspx](http://Databank.banquemondiale.org/data/views/variableselection/selectvariables.aspx)

¹⁰¹ [Databank.banquemondiale.org/ data/ views / variableselection/ selectvariables.aspx](http://Databank.banquemondiale.org/data/views/variableselection/selectvariables.aspx)

¹⁰² [Databank.banquemondiale.org/ data/ views / variableselection/ selectvariables.aspx](http://Databank.banquemondiale.org/data/views/variableselection/selectvariables.aspx)

¹⁰³ AMBATOVOY, 2010, « Rapport de développement durable 2010 », Tananarive

L'exploitation d'une nouvelle mine de nickel et de cobalt a débuté en octobre 2012, permettant l'exploitation d'une première cargaison de nickel raffiné un mois après. Sous réserve du renouvellement du permis d'exploitation accordé pour 6 mois à la compagnie Ambatovy, le Nickel pourrait devenir le premier produit d'exportation Malgache, le raffinage sur place augmentant la valorisation du minerai (...) Les finances publiques affectées par le repli des flux d'aide, bénéficient de l'accroissement des revenus fiscaux, lié à la progression de l'activité minière »¹⁰⁴. En outre, les exportations de minerais et de métaux ont contribué à 10.31% des marchandises exportés en 2011, et a augmenté en 2012 avec la première exportation de nickel par le projet Ambatovy¹⁰⁵.

B. Effets directs :

Les effets directs des industries minières à Madagascar peuvent être appréhendés à partir de trois points essentiels : l'apport en infrastructure, l'amélioration du capital humain et la création d'emploi.

a. Apports en infrastructure :

La construction des infrastructures sont en général, le rôle de l'Etat, mais dans une situation où l'Etat fait face à plusieurs problèmes (déficit budgétaire, période de crise, récession...), faire appel à des IDE peut être une solution adéquate.

En effet, en s'implantant dans un pays les entreprises minières effectuent des travaux de construction, qui sont un des facteurs important du développement. Le projet Ambatovy a construit et/ou a amélioré, des routes permettant l'accès à plus de marchés et de services pour les onze communautés rurales avoisinants les sites du port maritime de Madagascar. Un investissement qui relève à 70 millions de dollars¹⁰⁶. Le projet a effectué la réhabilitation et extension du Mole B (mesurant actuellement 234m) incluant un nouveau terminal pétrolier¹⁰⁷. Mais la plus grande construction effectuée est le port d'EHOALA construit par QMM à Fort

¹⁰⁴ Midi Madagasikara no. 9036 du mercredi 08 mai 2013, p.3

¹⁰⁵ [Databank.banquemondiale.org/ data/ views / variableselection/ selectvariables.aspx](http://Databank.banquemondiale.org/data/views/selectvariables.aspx)

¹⁰⁶ AMBATOVOY, 2010, « Rapport de développement durable 2010 », Tananarive

¹⁰⁷ AMBATOVOY, 2010, « Rapport de développement durable 2010 », Tananarive

Dauphin. L'utilisation de celle-ci n'est pas seulement réservée à QMM mais aussi par de nombreux autres utilisateurs. Le nombre d'escales assuré par Port d'Ehoala ne cesse de s'agrandir¹⁰⁸. Pour le cas de la Logistique Pétrolière et son dépôt d'hydrocarbures dans Ehoala Park, le produit livré par pipeline ne se limitera plus au fuel lourd. A partir de janvier 2013, la livraison de tout type de carburants se fera désormais par Ehoala à savoir le gasoil, l'essence sans plomb et même le kérosène pour les avions¹⁰⁹.

b. Amélioration du capital humain :

Les travailleurs malgaches ayant des niveaux de connaissances élevés sont très faibles. Le taux des mains-d'œuvre féminines ayant fait des études universitaires ne s'élève qu'à 2.50% de la main-d'œuvre féminine et le taux des mains-d'œuvre ayant fait des études universitaires ne représente que les 4.40% de la main d'œuvre masculine¹¹⁰. La Population active malgache avec une éducation supérieure ne constitue que les 3.40% du total de population active au nombre de 8 583 985 en 2005¹¹¹. Un investissement en capital humain serait nécessaire pour le pays.

Les industries minières, en s'implantant dans un pays, bénéficient à ces travailleurs ainsi qu'à des groupes de personnes des formations professionnelles. Certains travailleurs miniers ont notamment acquis des formations professionnelles, formations dispensées dans le but de remplacer les dirigeants expatriés au bout de quelques années. Tel est le cas du Projet Ambatovy. De ce sens, l'IDE est un moyen favorable pour atteindre le développement. En plus, afin de faciliter l'achat local, une base de donnée de Petites Micro et Moyens Entreprises (PMME) locales qui sont admissibles pour les contrats d'approvisionnements ont été créées. A la fin de l'année 2010, plus de 2000 PMME ont été enregistrées dans la base de données

¹⁰⁸ QMM, « Rapport de développement durable 2009 »

¹⁰⁹ Port d'EHOALA Madagascar, Newsletter N°13 - Octobre 2012

¹¹⁰ [Databank.banquemondiale.org/ data/ views / variableselection/ selectvariables.aspx](http://Databank.banquemondiale.org/data/views/variableselection/selectvariables.aspx)

¹¹¹ [Databank.banquemondiale.org/ data/ views / variableselection/ selectvariables.aspx](http://Databank.banquemondiale.org/data/views/variableselection/selectvariables.aspx)

d'Ambatovy. Des formations et des renforcements de capacités pour ces entreprises ont été bénéficiés par Ambatovy Local Business Initiative (ALBI). Depuis 2008, les PMME locales ont reçu plus de 4000heures de tutorat et plus de 5700heures de formations techniques dans divers domaines, tels que la comptabilité, la gestion de projet et le contrôle qualité. Mais encore, en 2010, le projet a fourni plus de 11500heures de formations au Centre de Formation Agricole (CFA) d'Ambatovy à Toamasina pour les employés démobilisés et les parties prenantes locales directement affectés par les activités du projet¹¹². Toutes ces formations qui ne sont pas seulement axées sur les travailleurs peuvent apporter ses fruits au développement de Madagascar notamment de la province de Toamasina (région Atsinanana). Elles favorisent aussi la productivité de l'industrie minière.

c. Source de création d'emploi :

Le problème du chômage à Madagascar, frappe surtout les jeunes. Dans cette sous section, il est question d'appréhender l'apport des IDE, en tant que facteur de création d'emploi, dans l'économie malgache.

Tableau 5 : Chiffre d'affaires, Valeur ajoutée et Emploi générés par les entreprises d'IDE (2006-2010)

	Chiffres d'affaires (milliards d'Ariary)					Valeur ajoutée (milliards d'Ariary)					Emploi (Effectif)				
	2006	2007	2008	2009	2010	2006	2007	2008	2009	2010	2006	2007	2008	2009	2010
Entreprise d'IDE	2177.00	3290.9	5017.0	3441.0	3748.0	658.0	1079.8	1432.8	857.0	939.0	56636	65121	80567	60057	62707

Source : BCM, juillet 2011, « Etude sur les investissements directs étrangers »

Les entreprises industrielles comme les industries minières sont parmi les pourvoyeurs d'emploi à Madagascar. Cependant, les deux crises, à savoir la crise financière internationale et surtout la crise sociopolitique locale, ont eu des effets néfastes sur l'emploi. En effet, si 80 567 emplois ont été créés en 2008, ils ont été de 60 057 en 2009, soit une perte d'environ 20

¹¹² AMBATOVY, 2010, « Rapport de développement durable 2010 », Tananarive

510 emplois¹¹³. Cette hausse est due principalement à la création d'emplois dans la branche «activité minière », plus précisément par Sherritt à Ambatovy.

La phase de construction d'un projet minier constitue surtout la meilleure contribution en termes d'emploi par les industries minières. Pour le cas d'Ambatovy, la phase de construction, comprise entre 2007 et 2011, a généré plus de 18500 emplois. Durant la phase d'exploitation, Ambatovy génère des sous traitants qui seront 85% des Malagasy. Au total, les emplois directs et indirects atteindront les 15 000, faisant vivre 65 000 à 75 000 membres de familles¹¹⁴. Les entreprises minières favorisent aussi la participation des femmes. Ces derniers peuvent améliorer le revenu de leur foyer ainsi que son niveau de vie. Sur le plan macro économique, celle-ci pourrait aussi se traduire par une augmentation de la demande locale. D'ailleurs, en 2011, les femmes constituent les 48.94% de la population active malgache et le nombre des femmes malgaches s'élève à 50.15% de la population totale. Il est à remarquer que le projet Ambatovy offre la même grille salariale aux hommes et aux femmes avec un salaire d'embauche standard de 185% du salaire minimum à Madagascar¹¹⁵.

Les entreprises d'investissement étranger sont parmi les pourvoyeurs d'emploi à Madagascar. Cependant, les deux crises, à savoir la crise financière internationale et surtout la crise sociopolitique locale, ont eu des effets néfastes sur l'emploi. En effet, si près de 80500 emplois ont été créés en 2008, il n'en restait que 60 050 en 2009, soit une perte d'environ 20000 emplois. Il est à remarquer qu'en 2010, l'on a enregistré une légère hausse de 4,2%. Cette hausse est due principalement à la création d'emplois faite dans la branche « activité minière», plus précisément par Sherritt à Ambatovy¹¹⁶.

C. **Effets indirects :**

Les effets indirects constituent surtout les effets d'entraînement que les industries minières ont avec ses fournisseurs et clients. Mais dans le cas d'un pays en développement

¹¹³ BCM, juillet 2011, « Etude des investissements directs étrangers »

¹¹⁴ AMBATOVY, 2010, « Rapport de développement durable 2010 », Tananarive

¹¹⁵ AMBATOVY, 2010, « Rapport de développement durable 2010 », Tananarive

¹¹⁶ BCM, juillet 2011, « Etude sur les Investissements directs étrangers à Madagascar »

comme Madagascar, les effets d'entraînements en aval sont peu, voire inexistant car les produits miniers sont tous destinés à l'exportation. Par contre, la relation des industries minières à Madagascar avec ses fournisseurs locaux peuvent amener à un développement.

a. Une source de débouchés des entreprises locales :

Les effets d'entraînement qu'émettent les entreprises minières peuvent être de plusieurs formes. L'ALBI a été créé pour promouvoir la politique d'achat local d'Ambatovy. Ils ont favorisé les entreprises sous-traitantes et plusieurs projets d'achat local. Le cas le plus significatif, est l'achat des uniformes pour les entreprises de l'usine qui ont été fabriqué par deux entreprises locales. Trois centrales d'achat de fruits, légumes et produits séchés ont aussi été opérationnelles en 2010, dont deux à Toamasina et une à Moramanga. Ces centrales d'achat ont été créées afin de répondre aux besoins alimentaires du Projet et de diminuer la pression sur les prix locaux¹¹⁷. Plus de 1200 tonnes de légumes en 2010 ont été approvisionnés par un nombre estimé de 5000 producteurs provenant des régions environnantes et 3000 provenant des autres régions de Madagascar. Le total des achats a atteint près de 1.4 million de dollars¹¹⁸. Cette politique d'achat local sera ainsi un débouché pour les produits agricoles dans la région. D'où l'effet d'entraînement sur le secteur agricole. En outre, des uniformes pour le site de l'Usine ont été fabriqués par deux entreprises locales.

b. Un facteur d'amélioration du niveau de vie :

En 2005, le ratio de la population pauvre, en fonction du seuil de pauvreté national, à Madagascar s'élève à 68.7% de la population¹¹⁹. Les carences sanitaires et alimentaires sont prépondérantes. Le taux des femmes adultes sidéenne était de 30.80% de la population âgée de plus de 15 ans ayant le VIH (en 2011). L'incidence de la tuberculose monte à 238 pour

¹¹⁷ AMBATOVOY, 2010, « Rapport de développement durable 2010 », Tananarive,

¹¹⁸ AMBATOVOY, 2010, « Rapport de développement durable 2010 », Tananarive

¹¹⁹ [Databank.banquemondiale.org/ data/ views / variableselection/ selectvariables.aspx](http://Databank.banquemondiale.org/data/views/variableselection/selectvariables.aspx)

100 000 personnes (en 2011)¹²⁰. Plusieurs maladies menacent la population. Les industries minières, bénéficient à la population des apports sociaux, notamment sur la santé et l'éducation. La lutte contre le SIDA, le paludisme et la tuberculose, menée par le projet Ambatovy constitue un cas significatif. Ces actions peuvent aussi être un moyen pouvant accroître la productivité au sein de l'entreprise et dans la région. Pour les populations relocalisées, en octobre 2010, 73% des enfants de moins de 5 ans avaient terminé leurs vaccinations à temps, grâce au projet, alors qu'avant la relocalisation, aucun des enfants n'avaient terminé leurs vaccinations de routine¹²¹. Avant la relocalisation, pour le cas d'Ambatovy, le taux de scolarisation dans les 2 villages étaient de 33%. En 2010, le taux de scolarisation a atteint 82% à la nouvelle école de Vohitrambato et 100% à Marovato. Ambatovy a également soutenu l'alphabétisation des adultes, la formation en langue française et d'autres activités parascolaires dans ces établissements scolaires.

Section 2 : Secteurs miniers, obstacles pour le développement de Madagascar

A. Une redevance minière faible :

Dans le cadre d'une politique de libéralisation des pays en développement, Madagascar, dans les années 90 a procédé à une révision de la législation du secteur extractif. Cette nouvelle politique s'est concrétisée par l'adoption d'un nouveau code minier en 1999 et d'une loi instituant un régime spécial pour les grands projets miniers en 2002 (Loi sur les Grands Investissements Miniers ou LGIM). Cette révision de la législation est critique vu la réduction du revenu à payer au Gouvernement contre un accroissement des avantages consentis aux entreprises (encadré n°2, page 46).

Par ailleurs, les nouveaux codes miniers, rédigés pour rendre Madagascar compétitifs sont encore opaques. Le cas de l'article 222 du code minier en est un exemple. Cet article

¹²⁰ Databank.banquemonde.org/data/views/variableselection/selectvariables.aspx

¹²¹ AMBATOVY, 2010, « Rapport de développement durable 2010 », Tananarive

stipule que « les rapports, comptes-rendus et études fournis par les titulaires sont confidentiels pour la durée de validité des permis miniers. Passé ce délai, ils sont accessibles au public »¹²². Une interprétation de cet article autorise ainsi les organismes publics et les entreprises, souvent de mèche, à faire de la rétention d'information. De plus, les redevances et les ristournes ne sont fixées qu'au taux de 2% du montant des expéditions de minerai (Annexe 3).

Prenons le cas du projet Ambatovy. C'est un projet ayant pour objet l'extraction de Nickel et de Cobalt dans la région d'Alaotra Mangoro (Moramanga) et d'une transformation (non pas en produit manufacturé) dans la région Antsinanana (Toamasina). La phase d'exploitation est prévue pour durer vingt sept ans, avec une production annuelle de 60 000 tonnes de nickel affiné, de 5 600 tonnes de cobalt et de 210 000 tonnes de sulfate d'ammonium, pouvant être utilisé comme engrais. Le projet Ambatovy a été mise en place par des investisseurs privés (Sherritt 40%, Kores 27.5%, Sumitomo 27.5%, SNC- Lavalin 5%). Avec un coût de construction estimé à environ de 5.5 milliards de dollars, le projet Ambatovy représente le plus important investissement étranger jamais réalisé dans la Grande Ile et l'un des plus grands projets miniers d'Afrique Sub- saharienne.

Néanmoins, en comparant le revenu obtenu par le gouvernement et le profit obtenu par les actionnaires de la Société, le pays est encore lésé. Les experts de la BAD concluent à la « solidité des résultats financiers du projet ». La vente du nickel, du cobalt et du sulfate d'ammonium devrait atteindre un montant total de 26.7 milliards de dollars en 27 ans d'exploitation de la mine¹²³. Sur cette même période, 2.54 milliards de dollars pourraient être versés aux pouvoirs publics malgaches au titre de redevances, des impôts locaux, de l'impôt sur les Sociétés et de la retenue à la source sur les dividendes¹²⁴.

« Le consortium bancaire ayant financé le projet à 2.1 milliards de dollars doit percevoir 1.5 milliards d'intérêts. Mais les grands gagnants restent les actionnaires qui, en vingt sept ans,

¹²² DECRET N° 2000 – 170 fixant les conditions d'application de la Loi n° 99-022 du 19 Août 1999 portant Code minier.

¹²³ Les Amis de la Terre, Novembre 2012, « Madagascar : Nouvelle eldorado des compagnies minières et pétrolières », Synthèses. France

¹²⁴ Les Amis de la Terre, Novembre 2012, « Madagascar : Nouvelle eldorado des compagnies minières et pétrolières», Synthèses. France.

percevront 10 milliards de dollars de dividendes, nets d'impôts. Le modèle estime donc un taux de rentabilité financière à 16.5% »¹²⁵. L'Etat n'encaisse ainsi qu'une part infime. Mais encore, un écart global est constaté. Au titre des périodes 2007, 2008, 2009 et du premier semestre 2010, un écart global de -3 223 460 747.02 Ariary et représentant -1.28% des paiements par les Entreprises extractives ont été enregistrés par l'EITI¹²⁶.

Mais, même si l'Etat malgache négocie le taux de redevance et de ristourne à payer par les entreprises minières, la situation est encore délicate. L'Etat est méconnaissant du potentiel réel du sol Malgache. Les projets d'explorations et de prospections nécessitent beaucoup de financement, alors qu'à l'état actuel, la situation financière de Madagascar est encore difficile. En outre, les pouvoirs publics présentent une incapacité de veiller à l'application des prescriptions législatives, en particulier les obligations relatives à l'établissement des rapports techniques et de gestion et à l'exécution des plans de gestion environnementales et sociales. Le suivi étatique de ces activités d'extraction minière est très peu voire inexistant à Madagascar. De plus, L'utilisation des ressources minières ne garantit nullement une utilisation optimale dans la lutte contre la pauvreté et s'accompagne le plus souvent d'un développement de la corruption.

B. Risque d'un Syndrome hollandais

Tolagnaro (ou Fort-Dauphin ou encore Tolanaro) est une ville de la province de Toliara (Tuléar), située dans le sud-est de l'île de Madagascar. Le projet d'exploitation de sable noir le long du littoral Sud-est de Madagascar a depuis 1987 été conçu par la société minière canadienne QMM. Le montant du projet s'élevait à 600 millions de dollars et QMM envisage de produire 750 000 tonnes de ce minerai par an, pour une durée de vie de 30 ans. Depuis l'implantation du projet, le nombre de population a fortement augmenté. Entre 1996 et

¹²⁵ Les Amis de la Terre, Novembre 2012, « Madagascar : Nouvelle eldorado des compagnies minières et pétrolières », Synthèses. France.

¹²⁶ EITI MADAGASCAR, Juin 2011, « Rapport final d'audit et de réconciliation des paiements effectués par les industries extractives à l'Etat malagasy et les recettes reçues par l'Etat pour le compte de l'EITI MADAGASCAR , Exercices 2007, 2008, 2009 et premier semestre 2010 »

2011, le nombre de la population était passé de 185 903 à 257 612 habitants¹²⁷. Le projet a induit à un accroissement de l'immigration vers la région d'Anosy. Les activités de services (comme l'hôtellerie) en relation avec le projet se sont multipliées. Toutefois, l'effet d'entraînement du projet sur le reste de l'économie nationale n'a notamment été constaté sauf la création du grand port d'Ehoala. La région d'Anosy est fortement avantagée par l'implantation du projet sans toutefois se propager sur le reste de l'économie de Madagascar. Il est vrai que le projet procure des avantages économiques (création d'emploi, effets d'entraînements sur les petites entreprises, bienfait exportation, redevance minière nécessaire pour le financement de l'Etat) mais, jusqu'ici seule la région d'Anosy bénéficie de cette croissance. Par ailleurs,

En outre, le cas de la découverte de la mine de saphir à Ilakaka (province de Fianarantsoa) forme aussi un exemple concret de cette notion d'enclave et déplacement de travailleurs. Avant la découverte de la mine de saphir, le nombre de la population était de 10.403 habitants¹²⁸. Mais à la suite de la ruée sur le saphir, la population a fortement augmenté. Cependant à cause de la migration fréquente de population entre les divers villages au alentour du site, aucun recensement des opérateurs miniers n'a été effectué.

Suite à l'exploitation (à petite échelle et à petite mine) de ces gisements de saphir, les ventes et exportations (marché informelle) de ces richesses naturelles ont fortement augmenté. La grande partie de la population d'Ilakaka, vivent à partir de ces exploitations à petite échelle de ces mines de saphir. Plusieurs activités se créaient dans la région. Une rapidité de développement de l'activité commerciale comme les bijouteries et hôtelleries¹²⁹. Afin de constituer un complément de ressources à cause des revenus agricoles en baisse (en raison de la baisse de la productivité), les travailleurs dans le secteur agricoles viennent à l'exploitation minière artisanale. Les petites exploitations minières effectuées dans cette région ont certainement créé plusieurs emplois, et ont été source de revenu de la population. Cependant, ils ne constituaient qu'un « enclave de production ». C'était seulement la région d'Ilakaka qui

¹²⁷ [www.instat.mg / statistique/ population-Madagascar](http://www.instat.mg/statistique/population-Madagascar)

¹²⁸ Bureau d'étude DINIKA Internationale SA, 2001, « Rapport d'étude environnementale globale de la région d'Ilakaka et de Sakara »

¹²⁹ USAID, Juillet- Août 2005, « Diagnostic participatif et rapide du secteur minier dans la zone Ilakaka/Sakaraha »

a connu une croissance mais Madagascar est resté un pays pauvre. Les ventes des saphirs n'ont pas procuré des recettes publiques. Les exploitations étaient des exploitations à petite échelle sans redevance. Le développement du secteur en « boum » était au détriment des autres secteurs dans le village. Aucun effet d'entraînement n'a été constaté pour l'économie nationale.

C. Effets directs :

a. Faible création d'emploi

La création d'emploi est souvent l'argument principal avancé par les compagnies minières et les autorités pour convaincre les populations locales d'accepter le développement d'un projet. Pourtant, le secteur des industries extractives utilise beaucoup de capitaux et peu de main d'œuvre, à l'inverse des mines informelles ou artisanales qui ont employé à Madagascar jusqu'à 500 000 artisans et saisonniers¹³⁰. La plupart des entreprises d'extraction minière à Madagascar sont aussi toutes des exploitations à ciel ouvert. Une exploitation à ciel ouvert consiste à déplacer de grandes quantités de sol, en enlevant le terrain de couverture, pour ensuite extraire le minerai. Or, ce type d'extraction est intensif en capital mais peu en main d'œuvre contrairement aux extractions artisanales à petite échelle appelé petite mine.

Le tableau 6 résume la différence entre ces deux types d'extraction existant à Madagascar.

¹³⁰ CNUCED, 2007, « Rapport sur l'investissement dans le monde, Sociétés transnationales, industries extractives et développement », Nations Unies, New York et Genève

Tableau n°6 : comparaison entre petite et grande mine

Critères	Petites Mines	Grandes mines
Mode de production	Technique traditionnelles, artisanales ou importées mais contrôlées par le producteur. Rapports sociaux codifiés.	Techniques industrielles importées, salariat, encadrement administratif.
Degré de mécanisation	Faible.	Important.
Productivité	Faible.	Important et général
Mode de circulation	Prestation, redistribution (troc, dons, stocks), échanges onéreux par des intermédiaires.	Relation contractuelles formalisées, intégration inter-firmes, concurrence internationale.
Espace	Familial (lignages), local (villages), marchés locaux, coupures urbaines ou rurales.	National ou international.
Temps	Aléatoires et non maîtrisé.	Planification à moyen ou long terme.
Continuité des opérations	Intermittente	Continue
Acteurs dominants	Familles, petits producteurs, marchands intermédiaires	Firmes nationales ou internationales, appareils d'Etat.
Mode de régulation	Règles codifiées, prix de marché ou parallèle, concurrence localisée (règles d'entraide).	Prix administrés, marché international, protections, relations d'intégration inter-firmes, accords firmes-Etats.
Fonctions, objectifs	Reproduction, unité familiale, accès à des revenus monétaires et à des marchés urbain.	Substitution, importation ou exportation, reproduction d'appareil d'Etats, accumulation du capital, régulation sociale.
Production de minerai	Faible.	En grande quantité.
Nombre d'employés par unité produite	Grande.	Faible.
Chiffres d'affaires	Faible.	Important.

Source : Revue, Tiers-Monde n° 115, pp 665, 1993.

Cependant, en s'installant dans une région, les industries extractives peuvent nuire à ces petites exploitations qui nourrissent plusieurs ménages. En comparant les exploitations à « petites mines » et les « Grandes exploitations », une grande différence est constatée. Dans les petites mines les acteurs dominants sont tous les familles, petits producteurs et les marchands intermédiaires. Ils n'ont qu'un faible chiffre d'affaire après la production malgré

l'emploi de plusieurs mains d'œuvre. Leur productivité étant faible en raison d'un mode de production encore traditionnel et d'un degré de mécanisation faible contrairement aux Grandes mines rapportant un chiffre d'affaire très élevé. Pourtant, plusieurs familles malgaches vivent encore de ces petites mines.

Par ailleurs, les emplois dans les Sociétés minières peuvent aussi être croissants, mais il est à remarquer que les contrats, notamment pendant la phase de construction, sont des contrats à court terme. La phase de construction d'un projet minier fait appel à une main d'œuvre plus abondante mais, pour l'essentiel, sur des contrats de courte durée et engendre des migrations importantes très déstabilisatrices pour le tissu socio – économique local. Le projet Ambatovy, revendique ainsi plus de 18 000 créations d'emplois en décembre 2010 (dont 6 426 emplois d'expatriés et une très large proportion en sous traitance) mais ne précise pas la durée de ces contrats. La construction s'est achevée en 2011 et l'entreprise prévoit de ne pas maintenir sur la mine et les sites de transformation que 2 500 emplois permanents et 3 500 emplois de contractuels pendant la phase d'exploitation¹³¹. Une fois, « démobilisés » ces travailleurs de la construction ne peuvent être immédiatement absorbés par l'économie locale et les conflits sociaux se multiplient.

b. Inexistence de transfert de technologie

Comme ces industries minières sont à forte intensité capitaliste, les recherches et développement sont moindres voire inexistantes pour la plupart d'entre eux. Aucun transfert technologique n'a été constaté. Pourtant, avec un taux de dépenses en recherche et développement relativement bas (0.15% du PIB en 2009), des chercheurs en recherche et développement ne constituant que 46.21 pour un million de personnes et des 24.70 techniciens pour un million de personnes, Madagascar a fortement besoin d'un transfert technologique pour son industrialisation¹³².

¹³¹ Ambatovy, 2010, « Rapport de développement durable 2010 », Tananarive

¹³² Databank.banquemondiale.org/data/views/variableselection/selectvariables.aspx

D. Problèmes environnementaux et sociaux :

La richesse de Madagascar ne se limite pas seulement aux ressources minières, la biodiversité représente aussi un grand potentiel pour le pays. En effet, Elle figure au palmarès des cinq pays qui possèdent la plus grande réserve d'espèces animales, au même titre que le Brésil, l'Australie, la Colombie et l'Indonésie, et qui est à 80% essentiellement endémique¹³³. A elle seule, elle renferme une flore riche et variée équivalente à celles des autres pays tropicaux réunis¹³⁴. Ainsi, il est nécessaire des les conserver aux divers risques environnementaux que peuvent engendrer les industries d'extraction minière. Quels sont ces divers impacts ?

- La pollution sonore, néfaste pour le bien être, modifie les habitudes et le mode de vie de la population dans la périphérie des sites d'exploitation.
- La santé de la population est contrainte par les impacts des produits chimiques utilisés. Les émissions de gaz à effet de serre de l'usine de traitement et de la raffinerie d'Ambatovy, ont été estimées à plus de 2 700 000 tonnes d'équivalents CO₂ par an en phase de production¹³⁵. A lui seul le projet induirait pour Madagascar, une augmentation des émissions de gaz à effet de serre de 0.6%. Pendant la phase d'exploitation aussi, les émissions dans l'atmosphère de dioxyde de soufre, de dioxyde d'azote, d'ammoniaque, de particules fines, de poussières ou d'hydrogène sulfuré seront tout à fait significatives. Le stockage de grands volumes de produits chimiques constitue un risque pour l'environnement et les travailleurs du site.
- Les plus fortes inquiétudes concernent aussi l'impact du projet sur la ressource en eau et les risques de pollution. La pollution de l'eau par les industries des métaux constitue les 0.33% des émissions de polluants organiques dans l'eau à Madagascar¹³⁶.

¹³³SARRASIN Bruno, « Madagascar : un secteur minier en émergence, entre l'environnement et le développement », Afrique contemporaine- Hiver 2003.

¹³⁴SARRASIN Bruno, « Madagascar : un secteur minier en émergence, entre l'environnement et le développement », Afrique contemporaine- Hiver 2003

¹³⁵SARRASIN Bruno, « Madagascar : un secteur minier en émergence, entre l'environnement et le développement », Afrique contemporaine- Hiver 2003

¹³⁶ Databank.banquemondiale.org/data/views/variableselection/selectvariables.aspx

Pour l'alimentation du pipeline du projet Ambatovy, 15 millions de mètres cubes d'eau qui doivent être aspirées dans la rivière de Mangoro, et 12 millions de mètres cubes dans la rivière Ivandro pour le raffinage du minerai et se faisant chaque année. Equivalent à un prélèvement annuel de la consommation domestique des ménages d'une ville malgache de près d'un million d'habitants. Le traitement du minerai produira environ 220 millions de tonnes de résidus au cours des vingt sept années de vie du projet. Ils seront stockés au sud ouest de Toamasina. Ces boues acides, neutralisés avec du calcaire, sont potentiellement polluées et présentent un risque pour les eaux souterraines et de surface environnantes en cas de débordement. Si les matières résiduelles solides doivent rester stockées dans le parc, la plus grande partie des eaux excédentaires sera rejetée dans l'Océan. D'où, le risque élevé de pollution des eaux.

- Madagascar abrite 2% de la biodiversité du globe et une quantité exceptionnelle d'espèces animales et végétales uniques¹³⁷. Pourtant, ces espèces sont directement menacées par le développement des projets miniers. L'impact social et environnemental du projet QMM en est un exemple concret. La mine va progressivement détruire 6 000 hectares de forêt littorale pendant sa durée d'exploitation. De plus, la présence de monazite, un minéral radioactif, dans les résidus pourrait avoir des impacts négatifs sur la population locale.

Plusieurs sont les conflits sociaux que peuvent engendrer l'implantation des industries minières. Il y a la question de la relocalisation des habitants du lieu d'extraction de la mine qui s'avère être une source de défaillance de la politique de la Responsabilité Sociale des entreprises. Mais, les conflits qui se sont multipliés sont ceux autour des conditions d'indemnisation, en particulier pour les foyers ne disposant que de droits fonciers coutumiers ou collectifs. Mais la compensation monétaire ne peut remplacer la valeur du travail et la question de l'accès aux ressources et à la terre ne se règle pas par une indemnisation.

¹³⁷ SARRASIN Bruno, « Madagascar : un secteur minier en émergence, entre l'environnement et le développement », Afrique contemporaine- Hiver 2003.

En somme, si les impacts socio – environnementaux associés à l’industrie extractive continuent de persister, ces impacts ne permettront pas en aucun cas, à Madagascar, d’atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et plus particulièrement l’objectif 7 qui vise à assurer un environnement humain durable.

CHAPITRE 3 : RECOMMANDATIONS

Section 1 : Importance de l’intervention de l’Etat

A. Mesures pour attirer les IDE :

En effet, l’IDE est le meilleur moyen pour pouvoir assurer un développement industriel rapide, mais l’effectivité de celle-ci sur l’économie locale dépend en grande partie de l’Etat.

a) Adopter une réforme administrative :

Les lacunes administratives sont un des obstacles empêchant les investisseurs de se tourner vers un pays. En effet, l’ampleur démesuré de la corruption, les lacunes de la protection des propriétés intellectuelles, la lenteur des réformes du secteur public, en particulier les processus administratives en relation avec les investisseurs dans le secteur minier, constituent des obstacles à l’entrée des IDE. Il incombe ainsi à l’Etat d’adopter une réforme institutionnelle et administrative relative à l’arrivée des IDE, comme se fut le cas, des NPI. Madagascar, par l’intermédiaire de l’EDBM, effectue déjà ce rôle de facilitateur des créations d’entreprises étrangères à Madagascar et incite vivement les investisseurs étrangers à investir à Madagascar. Pour cela, l’EDBM règle aussi le visa des expatriés travaillant dans ces entreprises. Néanmoins, ce n’est pas suffisant pour pouvoir atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, qui décrit que l’Afrique doit avoir un taux annuel de croissance d’au moins 7% avant 2015.

b) Améliorer le capital humain et les investissements publics :

La plupart des pays africains sont riches en mains-d'œuvre mais les qualités de l'enseignement de ces derniers restent encore critiques. L'Etat doit ainsi renforcer les dépenses en capital humain notamment ceux dans l'amélioration du capital humain. En les bénéficiant des formations, relatives à leurs besoins. Pour Madagascar ce faisant doit surtout bénéficier la population rurale qui constitue les 67.43% de la population Malgache¹³⁸. Mais il n'en reste pas moins, les coûts de production des investisseurs aussi vont augmenter si le pays présente une carence dans les infrastructures. Les pouvoirs publics doivent ainsi, augmenter les investissements publics nécessaires et prioritaires pour la population comme les routes, les ports ainsi que les chemins de fer. Pour le cas des artisans miniers, il est aussi nécessaire de former un cadre juridique t institutionnel relative à leurs activités d'exploitations. Il est aussi recommandé de leur professionnaliser par des formations notamment dans la préservation de l'environnement.

B. Mesures pour lutter contre la pauvreté :

Il est plus souvent constaté qu'un pays accueil des IDE notamment dans l'activité d'extraction minière. Paradoxalement, ce pays reste encore plus pauvre et ne connaît aucun développement. Il est ainsi nécessaire, surtout pour le cas des investissements dans le secteur minier, de prendre un bon départ sur la négociation entre les investisseurs et les pouvoirs publics.

a. Prendre connaissance du coût que le pays aura à supporter :

Avant quelconque négociation sur l'implantation d'une industrie minière dans le pays, l'Etat doit savoir préalablement, quelles richesses son pays détient véritablement en valeur ? Et où se trouvent ces richesses naturelles ? Il est indispensable que les États africains développent et s'approprient la connaissance géologique et économique de leur potentiel minier. Un investissement plus important est ainsi requis dans l'inventaire de leurs ressources

¹³⁸ Databank.banquemondiale.org/data/views/variableselection/selectvariables.aspx

minières et dans la mise en place de structures de promotion du potentiel minier des pays. Cela permettrait de corriger la forte asymétrie d'information et de capacités qui pénalise souvent les États producteurs dans leurs négociations avec les investisseurs internationaux.

b. Prendre compte du coût-avantage dans le contrat :

Le partage des recettes d'un projet dépend en partie du pouvoir de négociation du gouvernement hôte face aux entreprises d'extractions minières. C'est à partir de la négociation que se forment les conditions à l'exploitation. Pour une évaluation plus objective, il faut savoir peser les coûts et avantages de l'exploitation par rapport aux objectifs de développement, dont beaucoup sont propres à un pays ou à un secteur. Autrement dit, les décideurs doivent procéder à de sérieuse évaluation régulière des coûts et avantages des industries minières.

c. Prendre en considération la notion de lutte contre la pauvreté :

Dans les pays en développement, possédant d'importantes ressources minières, les politiques publiques ont parfois des objectifs à court terme plutôt que des objectifs de développement à long terme. De plus, la répartition et l'utilisation de la part des recettes qui reviennent au pays d'accueil sont parfois déterminées sans tenir compte de ces objectifs de développement. Dans certains cas, la facilité d'accès à ces recettes peut conduire le gouvernement à être moins redevable à l'égard de la population, et à inciter à préserver et à développer les intérêts de la petite élite au pouvoir. L'impact global sur le développement des recettes tirées de l'activité extractive est fonction de la façon dont les autorités le gèrent, distribuent et l'utilisent. Il dépend aussi de la mesure dans laquelle elles contribuent aux objectifs de développement et permettent de répondre aux besoins des générations futures. Ainsi, c'est au gouvernement du pays d'accueil qu'il revient de faire en sorte que les retombées de l'exploitation minière contribuent à la réalisation des objectifs de développement.

Chaque gouvernement devrait aussi concevoir un plan de développement durable, des stratégies globales de développement leur permettant d'exploiter ces richesses en vue d'améliorer leur situation présente mais aussi d'assurer un développement durable dans l'intérêt des générations futures. D'autres parts, comme le souligne F. PERROUX « Le développement est la combinaison de changements mentaux et sociaux d'une population qui la rend apte à faire croître, cumulativement et durablement, sont produits réel global »¹³⁹. Il incombe ainsi à l'Etat de favoriser la structure sociale relatif au développement, comme l'amélioration des éducations sociales de la population.

C. Contrôler l'effectivité des ressources minières :

a. En vue d'une effectivité économique :

Pour connaître le développement, il convient de convertir son patrimoine de ressources naturelles non renouvelables en un tissu industriel plus large. Il est essentiel que les recettes soient investies dans des activités de développement des capacités productives, y compris les ressources humaines et technologiques, pour renforcer le secteur privé local.

L'Etat doit garantir une économie plus diversifiée. La combinaison d'investissement public ciblé et de politique favorisant les secteurs économiques du pays, notamment le secteur agricole. Comprenant l'incitation fiscale, la protection tarifaire, les stratégies et supervisions étroites de l'utilisation des importations constituent la combinaison de mesures les plus susceptibles de garantir une économie plus diversifiée. Les pouvoirs publics doivent prendre des mesures pour favoriser l'exploitation des mines artisanales et à petites échelles et à les améliorer par des formations et petit à petit par une industrialisation. Cela doit être effectué car les exploitations des petites mines artisanales et à petites échelles emploient beaucoup de gens. En outre, le commerce intra-régional et le commerce intra-africain forment un potentiel de développement de grande importance afin de tirer plus d'avantage des IDE. Relancer l'exportation par les IDE est un bon moyen pour relancer et favoriser l'économie.

¹³⁹ CAZES Georges, DOMINGO Jean, « Le sous développement et ses critères », Ed. BREAL, novembre 1991

Une intégration dans le commerce mondiale à commencer par le commerce régional pourrait apporter plus de profit en étant une source de débouchés externes.

b. En vue d'un développement social :

Outre un cadre général approprié, il est nécessaire d'avoir en place des institutions et des politiques sectorielles, notamment un cadre juridique et administrative pour l'exploitation et l'exploration minière, la santé et la sécurité ainsi que la protection de l'environnement et des droits de communautés locales. Pour prévenir les décisions inéquitables, il est en outre nécessaire d'inviter toutes les parties concernées – gouvernement, société civile, communautés touchées, syndicats, industries et organisations internationales – à participer à la discussion et à l'élaboration des politiques. Par ailleurs, la répartition des revenus est une source fréquente de conflit social, dont on ne peut atténuer le risque en attribuant une part des recettes aux administrations provinciales et locales, notamment celles des régions, les plus directement touchée. Toutefois, cela suppose que ces différents niveaux administratifs disposent eux aussi de systèmes de gouvernance et de moyens appropriés.

c. En vue d'une protection environnementale :

L'impact global sur l'environnement dépend pour une large part de la réglementation des pays d'accueil et de la compétence des institutions nationales pour en assurer la mise en œuvre. Etant donné que les gisements seront un jour épuisés, les avantages économiques des activités extractives doivent être envisagés dans la durée. A cette fin, il convient d'orienter une part appropriée des recettes de l'exploitation minière vers l'éducation, la protection de l'environnement, les infrastructures, et d'autres formes de formation du capital humain vers les infrastructures sociales.

CONCLUSION

L'intensification des investissements directs étrangers, dans les pays en développement notamment dans les pays africains, s'est de plus en plus constatée pendant ces deux dernières décennies. L'IDE est une source de développement et d'industrialisation pour ces pays. Le financement des déficits budgétaires et commerciaux est l'apport le plus remarqué des IDE. A travers l'effet d'entraînement horizontal, ils peuvent renforcer la concurrence dans le pays. Tandis que les relations entre l'entreprise multinationale et ses fournisseurs d'une part, et l'entreprise multinationale avec ses clients d'autre part, peuvent stimuler la production (effets d'entraînements verticaux). Ces effets d'entraînements sont composés d'une amélioration du capital humain, d'un moyen de lutte contre le chômage et d'un transfert technologique. Toutefois, l'IDE ne garantit pas une croissance de l'économie locale du pays d'accueil. Les effets d'entraînements sont conditionnés par la capacité d'absorption du pays empêchant l'imitation par les entreprises domestiques. De plus, l'économie interne des pays africains est particulièrement caractérisée par une forte désarticulation qui forme un blocage pour la diffusion des bénéfices apportés par les IDE¹⁴⁰. Un manque à gagner se fait constater au niveau du paiement des impôts et taxes au gouvernement, et les rapatriements de capitaux minimisent les avantages du pays d'accueil. Pour ce qui est, de l'IDE dans le secteur minier, les effets directs pour le pays d'accueil, comme la création d'emploi et la perception des redevances sont faibles par rapport aux effets indirects (amélioration des infrastructures, actions sociales). Il n'y a aucun transfert de technologie en raison de la forte intensité capitalistique de ces industries minières. De même, les effets d'entraînements ne subsistent guère car les zones où se trouvent les industries minières sont souvent enclavées, risquant d'engendrer un « syndrome hollandais ». De plus, les problèmes socio-environnementaux causés par l'extraction et l'exploitation des minerais représentent d'énormes coûts pour le pays d'accueil.

¹⁴⁰ CAZES Georges, DOMINGO Jean, « Le sous développement et ses critères », Ed. BREAL, novembre 1991

Madagascar, fait partie des pays en développement. Malgré les inconvénients que peuvent procurer les industries minières, le pays a besoin d'une source de financement, d'industrialisation voire d'un développement. Il incombe ainsi à l'Etat d'inciter les investisseurs étrangers à investir à Madagascar car même avec un taux de redevance faible, ce dernier est quand même considérable pour un pays à faible revenu comme Madagascar (RNB par habitant : 950\$ PPA internationaux courants)¹⁴¹. Toutefois, le gouvernement doit prendre en compte les coûts et avantages supportés par le pays. Les mesures relatives à l'exploitation minière doivent favoriser le développement de l'économie Malgache et ainsi à contribuer à la stratégie de développement durable.

En vue d'un développement, une des étapes que Madagascar doit passer est la diversification de ses produits à l'exportation. Les industries minières sont nécessaires mais ne suffit pas pour atteindre cet objectif de diversification des produits. Madagascar dispose de terres agricoles de 71.18% du territoire (en 2011) ainsi comment pourrait-on inciter les IDE vers le secteur agricole à Madagascar¹⁴²?

¹⁴¹Databank.banquemondiale.org/data/views/variableselection/selectvariables.aspx

¹⁴² Databank.banquemondiale.org/data/views/variableselection/selectvariables.aspx

BIBLIOGRAPHIE

Manuels et ouvrages :

BAIROCH P., « Le tiers-monde dans l'impasse », Idées, N.R.F., 2^{ème} édition, 1983

CAZES Georges, DOMINGO Jean, « Le sous développement et ses critères », Ed. BREAL, novembre 1991

CHESNAIS François, « La mondialisation du capital », Edition SYROS, 1994

FONTAINE Jean Marc, « Mécanismes et politiques de développement économique : du big-push à l'ajustement structurel », Edition CUJAS, 1991

FORAY D. et C.FREEMAN, « Technologie et Richesse des Nations », Economica, 1992.

GIRAUD P. N., « L'inégalité du monde - Economie du monde contemporain », Coll. Folio Actuel Inédit, Gallimard, 1996.

GUELLEC D. et RALLE P., « Les nouvelles théories de la croissance », Edition La Découverte, 1997.

KEYNES John Maynard, « Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie », traduit de l'anglais par Jean- de Largentaye, Livres I, II et III, Editions Payot, Paris 1942

Lexique, « Economie », 5^{ème} édition, Edition Dalloz

NEZEYS B., « Les politiques de compétitivité », Economica, Economie-Poche, 1994.

NICOLAS F., « L'innovation, clef du développement », Masson, Paris, 1995

Patrick GUILLAUMONT, « Economie de développement : dynamique interne du développement », Thémis, Sciences économiques, Tome 2, septembre 1985

Rapports, revues et autres :

ARTUS Patrick, 26 janvier 2011 – N°69, « La maladie hollandaise toujours présente », Flash économique : recherche économique »

AMBATOVY, 2010, « Rapport de développement durable », Tananarive

ASSIDON Elsa, « Les théories économiques du développement », Repères n°108

BAD, OCDE, PNUD, CEA, 2012, « Perspectives économiques en Afrique 2012 : Madagascar », Denmark

- BCM, juillet 2011, « Etudes sur les Investissements directs étrangers à Madagascar »
- BOUOUIYOUR Jamal, TOUFIK Saïd, 2007, « L'impact des investissements étrangers et du capital humain sur la productivité des industries manufacturières marocaines », Revue Région et Développement n° 25-2007
- Bureau d'étude DINIKA Internationale SA, 2001, « Rapport d'étude environnementale globale de la région d'Ilakaka et de Sakara »
- CEA, Union Africaine, 2013, « Tirer le plus grand profit des produits de base africains : l'industrialisation au service de la croissance, de l'emploi et de la transformation économique », Rapport économique sur l'Afrique, CEA, Addis-Abeba, Éthiopie
- CEA, Union Africaine, 2011, « Ressources minérales et développement en Afrique, Rapport du Groupe d'études international sur les régimes miniers de l'Afrique », CEA, Addis-Abeba (Éthiopie)
- CNUCED, 2005, « Le développement économique en Afrique : Repenser le rôle de l'investissement étranger direct », Nations Unies, New York et Genève
- CNUCED, 2007, « Rapport sur l'investissement dans le monde 2007, Sociétés transnationales, industries extractives et développement », Nations Unies, New York et Genève
- DECRET N° 2000 – 170 fixant les conditions d'application de la Loi n° 99-022 du 19 Août 1999 portant Code minier.
- EITI MADAGASCAR, Juin 2011, « Rapport final d'audit et de réconciliation des paiements effectués par les industries extractives à l'Etat malagasy et les recettes reçues par l'Etat pour le compte de l'EITI *MADAGASCAR*, Exercices 2007, 2008, 2009 et premier semestre 2010 »
- Fédération internationale des ligues des Droits de l'Homme, « L'exploitation minière de l'Or et les droits de l'Homme au Mali »
- Groupe de la banque Africaine de Développement, Union Africaine, CEA, 2011, « Annuaire Statistique pour l'Afrique 2011 », Denmark
- Groupe de la Banque africaine de développement, Commission de l'Union africaine, CEA, 2012, « Annuaire statistique pour l'Afrique 2012 », Denmark
- KOUTASSILA J.P, « Le syndrome hollandais : théorie et vérification empirique au Congo et au Cameroun », Centre d'Economie du Développement, Université Montesquieu-Bordeaux IV
- Les Amis de la Terre, Novembre 2012, « Madagascar : Nouvelle eldorado des compagnies minières et pétrolières », Synthèses. France.

MAINGUY Claire, RUGRAFF Eric, 1^{er} au 3 février 2012, « De la connaissance des IDE chinois et de leur effets en Afrique Subsaharienne », Colloque international du GEMDEV, UNESCO, Paris

McMahon Gary, 2011, « Le secteur minier, un levier de croissance pour l'Afrique », Secteur privée et développement, la Revue de Proparco, N°8 janvier 2011

Midi Madagasikara no. 9036 du mercredi 08 mai 2013, p.3

Ministère de l'Energie et Mine à Madagascar, Juin 2008, « Madagascar, mine et énergie : potentialités minières de Madagascar », publication semestrielle/ N°1

Nations Unies, Conseil économique et social, CEA, 29 septembre 2009, « Rapport d'examen africain sur l'exploitation minière » (résumé), Addis-Abeba (Éthiopie)

Nations Unies, 26 août au 04 septembre 2002, « Rapport du Sommet Mondial pour le développement durable », Johannesburg (Afrique du Sud).

NGUYEN Huu Thanh T., HATTAB-CHRISTMANN M. et KECHIDI M., 2010, « Les effets des investissements directs étrangers de plateforme d'exportation sur les industries locales au Vietnam : effet de concurrence et retombées technologiques ». Revue Région et Développement n° 32-2010

OCDE, 2002, « L'investissement direct étranger au service du développement : optimiser les avantages, minimiser les coûts », Synthèse, OCDE, Paris

OCDE, 1995, « Investissement direct étranger, échanges et emploi », OCDE, Paris.

OCDE, Groupe de travail du comité des échanges, 13 juin 2002, « Etude sur la relation entre le commerce et l'investissement direct étranger », OCDE, Paris

Padma Mallampally et Karl P. Sauvart, 1999, « L'investissement direct étranger dans les pays en développement », Revue Finances & Développement / Mars 1999

Port d'EHOALA Madagascar, Newsletter N°13 - Octobre 2012

QMM, 2009, « Rapport de développement durable 2009 »

SARRASIN Bruno, 2003, « Madagascar : un secteur minier en émergence, entre l'environnement et le développement », Afrique contemporaine- Hiver.

USAID, Juillet- Août 2005, « Diagnostic participatif et rapide du secteur minier dans la zone Ilakaka/Sakaraha »

Webographie :

www.africaneconomicoutlook.org, BAD, OCDE, PNUD, CEA, *Perspectives économiques en Afrique 2012 : Burkina Faso*,

www.cadtm.org : Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-Monde (TOUSSAINT Eric, « Les idées de la Banque mondiale en matière de développement » 19 mai 2006)

Databank.banquemondiale.org/data/views/variableselection/selectvariables.aspx

www.instat.mg / statistique/ population-Madagascar

**Annexe 1 : Rapport du « Sommet mondial pour le développement durable »
de Johannesburg – organisé en 2002 par l'Organisation des
Nations unies (ONU) - paragraphe 46 : secteur minier**

Les activités extractives et l'exploitation des minerais et des métaux sont un aspect important du développement économique et social de nombreux pays et sont une composante essentielle du mode de vie moderne. Afin de renforcer leur contribution au développement durable, des mesures doivent être prises à tous les niveaux en vue de :

a) Appuyer les efforts visant à examiner l'impact, négatif aussi bien que positif, des activités extractives et de l'exploitation des minerais et des métaux, pendant toute la durée de l'exploitation des mines, sur l'environnement, l'économie, la santé et la société et, notamment, sur la santé et la sécurité des travailleurs, et s'appuyer sur les partenariats, en élargissant les activités existantes aux niveaux national et international entre les gouvernements intéressés, les organisations intergouvernementales, les compagnies minières, les travailleurs et les autres parties prenantes pour promouvoir une action plus transparente et plus responsable en faveur de l'exploitation durable des ressources minières;

b) Encourager les parties prenantes, y compris les communautés locales et autochtones et les femmes, à jouer un rôle plus actif dans la mise en valeur des minerais, des métaux et des autres ressources minières pendant toute la durée de l'exploitation des mines, y compris après leur fermeture, aux fins de la remise en état des sites, conformément à la réglementation nationale et compte tenu des impacts transfrontières significatifs;

c) Promouvoir l'adoption de pratiques durables en matière d'extraction minière, en apportant aux pays en développement et aux pays en transition un appui sur le plan financier et technique ainsi qu'en matière de renforcement des capacités, notamment en ce qui concerne les activités minières à petite échelle, et, le cas échéant, de manière à améliorer la transformation à valeur ajoutée, l'actualisation des informations scientifiques et techniques ainsi que la reconversion et la remise en état des sites endommagés.

Annexe 2 : COMPARAISON DES DIFFERENTS TYPES DE PERMIS MINIERES

Type de permis	PRE	PR	PE	AERP
Durée d'octroi	8 ans	5 ans	40 ans	3 mois
Renouvellement	Renouvelable 1 ou plusieurs fois pour des périodes de 4 ans (durée totale maxi de 40ans)	Renouvelable 2 fois pour des périodes de 3 ans	Renouvelable 1 ou plusieurs fois pour des périodes de 20 ans	non
Nombre de carré maxi 625m de coté	256	25 600	2 560	38 400
Droits	Prospection Recherche Exploitation	Prospection Recherche	Prospection Recherche Exploitation	Réservation des périmètres Prospection
Obligations	PEE EIE dans certains cas	PEE	EIE	Visa du maire PEE dans certains cas
Durée pour l'octroi	30 jours ouvrables après le dépôt du dossier	30 jours ouvrables après le dépôt du dossier	30 jours ouvrables après le dépôt du dossier	5 jours
Commercialisation des produits	oui	non	oui	non

Source : Ministère de l'Energie et Mine à Madagascar, « Madagascar, mine et énergie : potentialités minières de Madagascar », publication semestrielle/ N°1/ Juin 2008

PEE : Plan d'engagement environnemental

EIE : Etude d'impact environnemental

Annexe 3 : Diagramme des flux de paiements entre les Sociétés minières et l'administration de Madagascar (conforme au Code Minier)

Flux financiers des impôts, droit et taxes entre les sociétés minières et les Administrations					
SOCIETES MINIERES					
<p style="text-align: center;">IR/IR.NR/TF T IRCM IRSA TVA</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p style="text-align: center;">IMPOTS D'ETAT</p>	<p style="text-align: center;">TP IFPB/AFB IFT</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p style="text-align: center;">IMPOTS LOCAUX</p>	<p style="text-align: center;">DO – DA TVA Importations</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p style="text-align: center;">DOUANES</p>	<p style="text-align: center;">Redevance minière et ristournes – Redevance 30%</p> <p style="text-align: center;">↓</p>	<p style="text-align: center;">Redevance minière et ristournes – Ristourne 70%</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p style="text-align: center;">MINES</p>	<p style="text-align: center;">Frais d'administration minière (FAM)</p> <p style="text-align: center;">↓</p>
<p>Receveur Général du Trésor Public Compte du trésor domicilié à la BCM pour le compte du DGI</p>	<p>Trésor de la Commune ou centre fiscal à Antananarivo si le lieu d'établissement est à Antananarivo</p>	<p>Service des Douanes</p>	<p>Perception : Chef d'Arrondissement Administratif</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>Trésorerie principale de la Commune</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>BCM : 10%</p> <p>Agence de l'Or : 15%</p> <p>Comité national des mines : 10%</p> <p>Budget Général : 65%</p>	<p>Perception : Commune du lieu d'extraction</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>Trésorerie principale de la Commune : 60%</p> <p>Trésorerie régionale : 30%</p> <p>Province Autonome : 10%</p>	<p>BCMM</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>BCMM : 68%</p> <p>Agence de l'Or : 2%</p> <p>Comité National des Mines : 5%</p> <p>Budget Général : 1%</p> <p>Province Autonome : 5%</p> <p>Région : 7%</p> <p>Commune : 12%</p> <p>Commune : 12%</p>

Source : EITI Madagascar, Juin 2011, « Rapport final d'audit et de réconciliation des paiements effectués par les industries extractives à l'Etat malagasy et les recettes reçues par l'Etat pour le compte de l'EITI Madagascar, Exercices 2007, 2008, 2009 et premier semestre 2010 »

TABLE DES MATIERES

Remerciements	
Liste des abréviations	
Liste des encadrés	
Liste des figurés	
Liste des tableaux	
Liste des annexes	
Sommaire -----	1
INTRODUCTION-----	3
<u>PREMIERE PARTIE</u> : APPROCHE THEORIQUE DE LA RELATION ENTRE INVESTISSEMENT DIRECT ETRANGER ET DEVELOPPEMENT -----	5
<u>CHAPITRE 1</u> : Analyse théorique des apports positives des IDE sur le Développement	7
Section 1 : La théorie du double déficit -----	7
Section 2 : Les effets directs -----	9
A. Une amélioration du capital humain -----	9
B. Des effets sur l'emploi -----	10
C. Un accroissement de la production -----	11
Section 3 : Les effets indirects -----	11
A. Effet de liaison en amont et en aval -----	11
B. Effet d'entraînement par le processus de démonstration – d'imitation et de diffusion-----	12
Section 4 : Les transferts de technologies-----	13
Section 5 : La concurrence -----	15
<u>CHAPITRE 2</u> : Une vision contraignante sur les effets des IDE -----	17
Section 1 : Un mécanisme de la concurrence néfaste -----	17
Section 2 : Un transfert de technologie conditionné -----	19
Section 3 : Un effet d'entraînement non systématique -----	20
Section 4 : Un manque à gagner en termes de recette fiscale -----	21
Section 5 : Une sortie de capitaux et un rapatriement des bénéfices -----	23

<u>CHAPITRE 3</u> : L'IDE dans le secteur minier -----	25
Section 1 : Brève historique des IDE dans le secteur minier des pays en développement ---	25
Section 2 : Avantages des IDE dans le secteur minier -----	28
A. Les redevances minières peuvent renflouer le déficit de l'Etat-----	28
B. Des effets directs favorables pour le développement -----	29
a. Sur le capital humain et les infrastructures -----	29
b. Source de création d'emploi -----	30
C. Des effets indirects pour le Développement -----	31
a. Développements des entreprises locales -----	31
b. Lutte contre la pauvreté -----	31
Section 3 : Les inconvénients d'une industrie minière -----	32
A. Des effets directs -----	32
a. Sur l'emploi -----	32
b. Des redevances minières faibles -----	33
B. Des effets indirects -----	34
a. Effet d'entraînement non systématique -----	34
C. Un risque de syndrome hollandais -----	35
D. Des problèmes environnementaux et sociaux -----	36
a. Coûts environnementaux -----	36
b. Coûts sociaux -----	37
<u>PARTIE II</u> : ETUDE DE CAS : CAS DE MADAGASCAR -----	40
<u>CHAPITRE 1</u> : Situation économique des IDE à Madagascar -----	41
Section 1 : Situation socio –économique de Madagascar -----	41
Section 2 : Politique minière et tendance récente des IDE à Madagascar -----	44
A. Politique minière à Madagascar -----	44
B. Tendance récente des IDE à Madagascar -----	49

<u>CHAPITRE 2</u> : IDE dans le secteur minier à Madagascar -----	51
Section 1 : Secteurs miniers, atouts pour la relance économique de Madagascar -----	51
A. Mines : source principale de recette publique -----	51
B. Effets directs -----	52
a. Apports en infrastructure -----	52
b. Amélioration du capital humain -----	53
c. Source de création d'emploi -----	54
C. Effets indirects -----	56
a. Une source de débouchés des entreprises locales -----	56
b. Un facteur d'amélioration du niveau de vie -----	56
Section 2 : Secteurs miniers, obstacles pour le développement de Madagascar -----	57
A. Une redevance minière faible -----	57
B. Risque d'un syndrome hollandais -----	59
C. Effets directs -----	61
a. Faible création d'emploi -----	61
b. Inexistence de transfert de technologie -----	63
D. Problèmes environnementaux et sociaux -----	64
 <u>CHAPITRE 3</u> : RECOMMANDATIONS -----	 66
Section 1 : Importance de l'intervention de l'Etat -----	66
A. Mesures pour attirer les IDE -----	66
a. Adopter une réforme administrative -----	66
b. Améliorer le capital humain et les investissements publics -----	67
B. Mesures pour lutter contre la pauvreté -----	67
a. Prendre connaissance du coût que le pays aura à supporter -----	67
b. Prendre compte du coût-avantage dans le contrat -----	68
c. Prendre en considération la notion de lutte contre la pauvreté -----	68
C. Contrôler l'effectivité des ressources minières -----	69
a. En vue d'effectivité économique -----	69

b. En vue d'un développement social -----	70
c. En vue d'une protection environnementale -----	70
CONCLUSION -----	71
Bibliographie -----	73
Annexes	

Nom : ANDRIAMPARANY

Prénoms : Santatrafitiavana Asaramanitra

Titre : Etude sur la contribution des industries minières à la croissance économique : cas de Madagascar

Nombre de page : 725 pages

Encadrés : 3 encadrés

Tableaux : 6 tableaux

Figure : 1 figure

Résumé

Les investissements directs étrangers en destination des pays en développement se sont de plus multipliés depuis ces deux décennies. Mais quels profits le pays d'accueil pourrait-il y soutirer ? L'implantation des IDE procure au pays d'accueil des apports financiers pour leur budget, des effets directs tels que la création d'emploi, le développement humain induisant à une augmentation de la production du pays. Par les externalités que l'entreprise multinationale émette, les entreprises locales bénéficient des effets d'entraînements améliorant leur productivité. Les transferts technologiques ainsi que les nouvelles techniques managériales constituent ces effets entraînés. Cependant, ces effets d'entraînements sont conditionnés par la capacité d'absorption que possède le pays d'accueil. En plus, les manques à gagner en termes fiscaux plus les sorties de capitaux amoindrissent le profit revenant à l'Etat, d'où un effet d'entraînement non systématique.

Pour les IDE dans le secteur minier, plusieurs sont les apports positifs. Toutefois, un risque des syndromes hollandais pourrait exister notamment pour le cas de Madagascar, ayant une économie désarticulée. Sans oublier les problèmes environnements et sociaux qui commencent à s'élever de plus en plus. Néanmoins, les industries minières particulièrement pour Madagascar, sont nécessaires car ils représentent la première source de revenu pour l'Etat. Même si, ces IDE sont caractérisés par une forte intensité capitaliste, la création d'emploi qu'ils engendrent s'avère être important pour le pays d'accueil.

Mots clés : IDE, transfert de technologie, syndrome hollandais, emploi, redevance minière, capital humain, concurrence, effet d'entraînement.

Encadreur : Monsieur RAMIARISON Herinjatovo Aimé

Adresse de l'auteur : Lot IVG 69 Ankaditapaka Behoririka